

SPECIAL Santé

**DOSSIER : la vie quotidienne
et la révolution d'octobre**

Femmes : les inégalités en Suisse

Folklore : Jacques Urbain

**N° 170 - 12 novembre 1977
HUITIÈME ANNÉE**

Fr. 2.-

La brèche

organe bimensuel
de la ligue marxiste révolutionnaire
section suisse de la IV^{ème} Internationale

RFA:

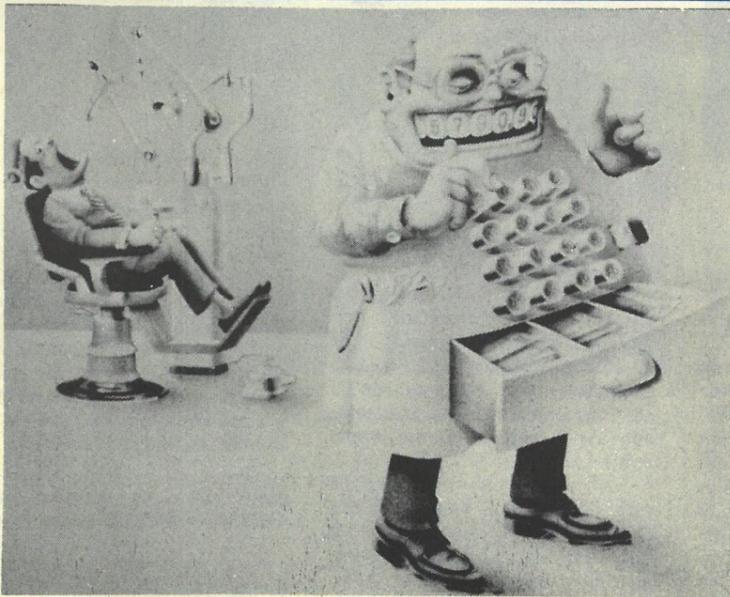
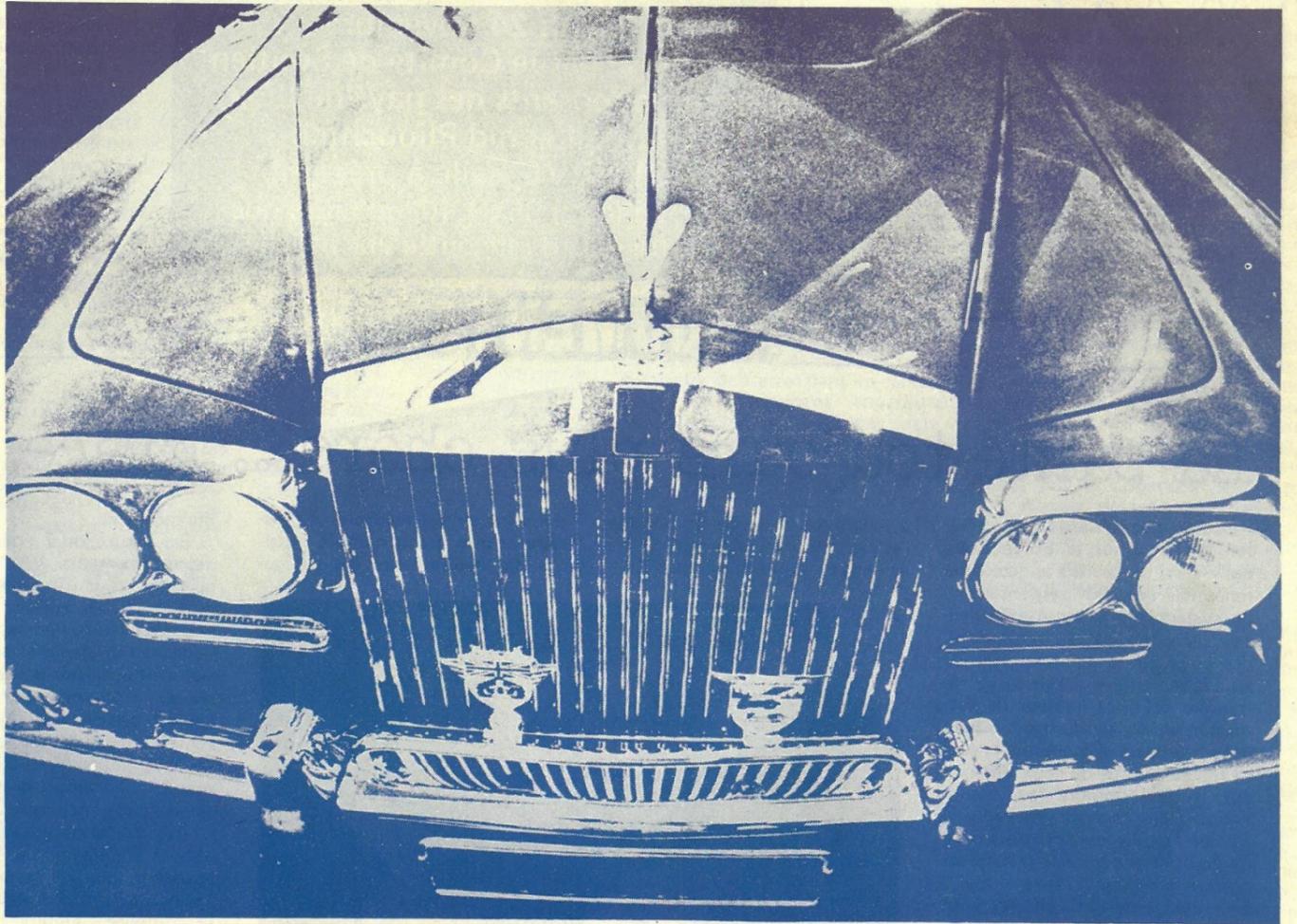
LA GENÈSE DE L'ÉTAT FORT

Au cours du débat sur le terrorisme, la gauche s'est partagée en deux positions qui nous paraissent l'une aussi fausse que l'autre. La première, plus minoritaire, éprouve une admiration — certes souvent nuancée — face au courage de gens qui, "pour combattre le système capitaliste" sont prêts à sacrifier leur vie. Mais l'ampleur du "sacrifice", si elle charge ce débat de beaucoup d'émotion, occulte cependant une erreur lourde de conséquences : les terroristes ne se préoccupent pas des effets de leurs actes sur la situation de la classe ouvrière. Certains considèrent même que la classe ouvrière des pays capitalistes avancés est responsable du pillage du Tiers-Monde au même titre que la bourgeoisie ! Ou encore ils estiment que l'Allemagne fédérale n'est jamais sortie du fascisme.

La seconde position, tout aussi chargée d'émotion sous l'effet de l'hystérie anti-terroriste, perd totalement de vue la brutalité croissante et l'équipement répressif toujours plus meurtrier de l'Etat capitaliste ouest-allemand. Dans les rangs du mouvement ouvrier traditionnel on subit à tel point cette pression qu'on en vient à approuver, avec quelques restrictions d'usage, le projet de Police Fédérale de Sécurité de Furgler. Or, ces dernières semaines ont montré clairement que la violence de l'Etat allemand saisit tous les prétextes pour étendre son action à des sphères de plus en plus larges de la société. Il serait dès lors catastrophique que le mouvement ouvrier en RFA comme en Suisse fasse l'autruche.

page 10

Travailleurs! L'impôt sur la richesse vous pri- vera de vos Rolls



Comment va la santé ?

Notre dossier
pages 8 & 9

sommaire

ACTUALITE NATIONALE

Editorial impôt sur la richesse : les millionnaires-clochards	3
indice des prix : neutre ?	3
Social Manifeste 77 : un tournant	4
Bois et bâtiment Vaud : un patronat agressif	4
POP Lausanne : calomniez, il en restera...	4
Femmes De l'inégalité en Suisse	5
Urbanisme Fête du GAU à Lausanne	11
DOSSIER SPECIAL : la santé :	
Arguments : les marchands de santé se portent bien	2
Coûts : l'explosion des profits	8
Syndicats : interview d'un secrétaire FTCP	9

ACTUALITE INTERNATIONALE

Allemagne fédérale : la genèse de l'Etat fort	10
LMR : résolution sur le terrorisme	10
Argentine : Martinez de Hoz et ses amis suisses	12
Afrique du Sud : une "neutralité" qui plaît à Vorster	12
Tchécoslovaquie : le procès de la Charte 77	12

CULTURE

Jacques Urbain : à qui appartient le "folklore" (extrait d'une préface)	11
DOSSIER les 60 ans d'octobre (2) Révolution dans la vie quotidienne ?	6-7

abonnez-vous

Abonnements à la Brèche :

6 mois, enveloppe ouverte :	fr. 22,50
une année, enveloppe ouverte :	fr. 45.-
une année, enveloppe fermée :	fr. 55.-
une année, étranger (Europe) :	fr. 80.-
Outre-mer :	prendre contact avec nous
abonnement de soutien :	fr. 100.-

Journal "La Brèche", CCP 10-25669, Lausanne. (préciser le type d'abonnement).

Pour toute correspondance : Case postale 1000 Lausanne 17

Ed resp. C.A. Udry - Imprimerie Cedips, Lausanne.

ALLEZ-Y VOIR VOUS-MEMES!

TV ROMANDE

"Genève le temps des passions", 4 émissions sur Genève dans les années 30, je 17, lu 21, je 24, lu 28 nov., 20h.30.

LAUSANNE

* **Cinéma Montchoisi, du 23 au 29 nov. :** "L'homme à tout faire", Thomas Koerfer
 * **Cinémathèque, aula du collège de Béthusy :** cinéma soviétique et cinéma réaliste allemand : lu 14 nov., 20h. : "Pour le meilleur et pour le pire" (Motyl); ma 15 : 19h. : "Quand septembre arrive" (Keossaiian), 21h. : "Les orphelins" (Gou-

benko); me 16 : 19h. : "La première hirondelle" (Mtchlidzé), 21h. : "Les Lettres des autres" (Averbakh); ve 18 : 19h. : "Kaempfer" (G. Wangenheim), 21h. : "La prime" (Mikaelian); ve 25 : 19h. : "Der Postmeister" (G. Ucicky); 21h. : "Jenseits der Strasse" (L. Mittler); lu 28 : "Salomé" (Werner Schroeter), au th. Passerelle, Vidy
 * **Théâtre de Beaulieu, ma 29, me 30 :** 20h.30 : "L'Opéra de quat'sous", Brecht
GENEVE
 * **CAC, Cinéma Voltaire :** jusqu'au 17 nov. : "L'exécution du traître à la patrie

Ernst S." (Dindo et Meienberg); et **CINEMA "SERIE NOIRE"** (cf presse, le pied!)
 * **Salle Patiño, di 13 nov., 20h.45 :** concert AMR : Lester Bowie (de l'Art Ensemble) quintet et Irène Schweizer trio
 * **Théâtre de Carouge/Atelier, jusqu'au 10 déc., 20h.15 (je 19h.),** sauf di et lu : "Les trois soeurs", d'Anton Tchekhov.

THONON

Maison de la culture, ma 29 : Catherine Ribeiro (location librairie Rousseau GE).
 Jeanne Ime

ARGUMENTS

Judi 17 novembre, 20 h. 30
GENEVE, Salle de Plainpalais
 org. par la LMR - section Genève
 "Polémique PC-PS : vont-ils attendre encore longtemps ?"
 avec Denis Berger de la LCR et un camarade de l'OCT



Judi 24 novembre
 organisé par le Comité de Soutien aux opposants des pays de l'Est avec Leonid Pliouchtch
GENEVE, salle à préciser
 tél. au (022) 35 84 10, ou faites que votre regard rencontre une affiche

SOUSCRIPTION

Objectif
8 mois - 50.000 Fr.
Aidez-nous financièrement !

Ouf... Léger mieux pour la souscription ces 15 derniers jours. Est-ce grâce au fait que nous avons fait monter le thermomètre un peu plus vite que la somme récoltée ne nous l'autorisait ?

Mais nous sommes encore loin d'un rythme de croisière : avec 1 415 fr. en 15 jours, nous n'atteignons que la moitié des 3 000 fr. nécessaires d'un numéro à l'autre. Grand merci quand même à ceux qui nous apportent leur soutien !

Ancien avoir	Fr. 2.730.-
Bresche	380.-
R.G. Lausanne	50.-
A.B. Lausanne	50.-
C.L.C. Lausanne	400.-
R.F. Yverdon	50.-
C.L. Neuchâtel	50.-
Anonyme, Lausanne	20.-
R.F. Lausanne	200.-
M.P. Ballens	45.-
S.G. B. Onex	20.-
F.T. Lausanne	50.-
F.M. Prilly	100.-
Nouveau total	Fr. 4.145.-

50 000
48 000
46 000
44 000
42 000
40 000
38 000
36 000
34 000
32 000
30 000
28 000
26 000
24 000
22 000
20 000
18 000
16 000
14 000
12 000
10 000
8 000
6 000
4 000
2 000

ARGUMENTS

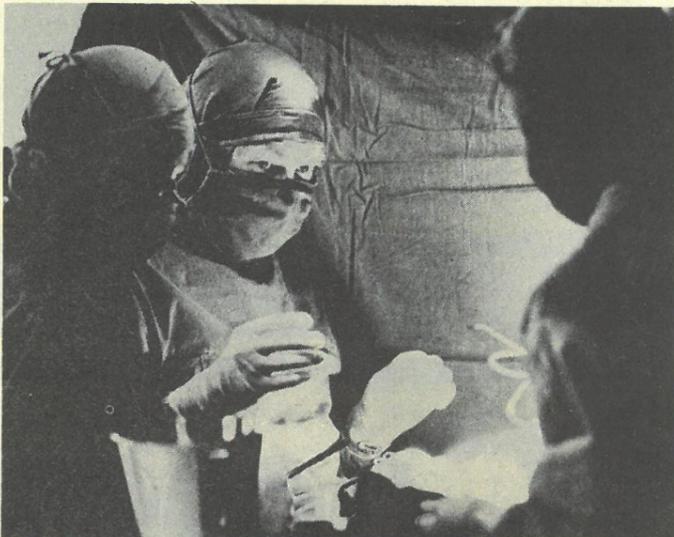
La santé toujours plus chère... grâce aux médecins!

Comme par hasard, c'est un hôtel très cher sur le Bürgenstock qui a servi de cadre à la deuxième rencontre des 200 "responsables" du système de la santé en Suisse pour discuter de la "limitation" des coûts de la médecine, du 20 au 23 septembre derniers. Le résultat a été à la hauteur de l'atmosphère féodale du lieu : quand il est question d'économiser, cela se fait sur le dos de ceux qui exécutent dans l'ombre leur travail ingrat. "Les cantons ont réussi à freiner l'explosion des coûts dans de nombreux hôpitaux grâce à un blocage conséquent du personnel", a-t-on pu entendre... Et les bouchons de champagne de gicler au plafond !

Les représentants des médecins ont certes constaté avec fierté que leur organisation corporatiste avait dû intervenir 44 fois depuis 1976 contre le surmenage de ses membres. Interventions efficaces, si l'on en juge l'évolution du revenu des médecins : alors que le renchérissement en 1976 était seulement de 1,3 o/o et que la population a diminué, le revenu des médecins a augmenté tout simplement de 7 o/o !

L'étude soigneuse menée par un expert radical, Pierre Gygi¹⁾ démontre que le revenu moyen net (après déductions des frais de cabinet, notamment les salaires 10 fois plus bas des auxiliaires et laborantines) d'un médecin privé était de 226 000 francs en 1975. La Société Suisse de Médecine a bien entendu poussé les hauts cris : la moyenne aurait été de 145 000 francs en 1973. Ces estimations sont toutefois manipulées : on y

a inclus par exemple les honoraires de médecins âgés qui ne travaillent plus qu'à mi-temps...



Les médecins : 45 o/o des dépenses de la santé

Dans la toute dernière édition du livre de Gygi et Henner, les honoraires des médecins constituent 45 o/o des dépenses de la santé (les hôpitaux 37 o/o et les médicaments 20 o/o). Au sujet des prix des médicaments, Felix von Schröder, président du concordat des caisses-maladie suisses, signale que beaucoup de médecins réalisent d'"énormes bénéfices" en délivrant à leurs patients des médicaments qu'ils facturent ensuite à prix fort aux caisses maladie ! L'industrie pharmaceutique accorde des "super-rabais" sur le chiffre d'affaires (von Schröder)

pour inciter les médecins à prescrire le plus grand nombre possible de médicaments des catégo-

ries les plus chères (ensuite de quoi les médecins facturent le prix normal aux caisses, et ils encaissent la différence, souvent près de 50 o/o). Von Schröder signale le cas d'un médecin soleurois qui a facturé aux caisses ces dernières années 298 000 francs d'honoraires et 468 000 francs (!) en médicaments... Il faut savoir également que certains médecins facturent aux caisses des médicaments qu'ils ont reçus comme échantillons (il arrive qu'ils se fassent ainsi un "revenu" supplémentaire de 1 000 francs pas mois !). Il n'a bien sûr pas été question de tout cela au

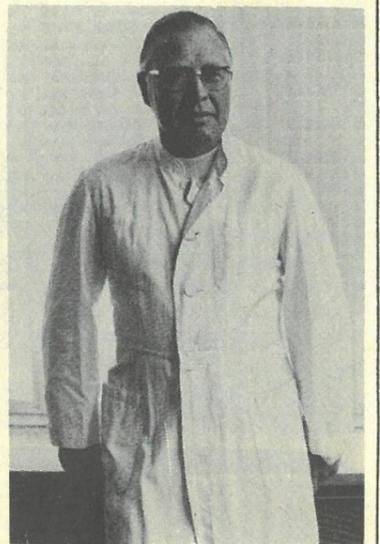
Bürgenstock...

Par contre, on y a parlé du prix des médicaments. Il semble donc que sur un chiffre d'affaires annuel de 1 326 millions de francs pour les médicaments, 600 millions (soit un peu moins de la moitié) sont encaissés par les intermédiaires : pharmaciens en premier lieu ! Il semble aussi que les médicaments produits par les entreprises suisses soient vendus meilleur marché à l'étranger qu'en Suisse ! (Voir l'encart ci-contre).

Les médecins suisses ont aussi abordé la question du marché des appareils, qui voit les hôpitaux se livrer à une concurrence effrénée et coûteuse. "Observez un peu le va-et-vient des représentants à la porte des hôpitaux et vous comprendrez pourquoi en Suisse chaque hôpital régional dispose de toutes les installations les plus sophistiquées", a déclaré le chef du Département de la Santé du canton de Bâle-Campagne, Paul Manz.

Mais passé le niveau des informations, les palabres des "pontes" médicaux n'ont bien sûr rien apporté sur le plan pratique. Rien que pour réduire les coûts que font monter les marchands de la santé. Ce n'est pas étonnant si l'on se rend compte que le secteur de la santé est livré au "libre" marché capitaliste, dans lequel chacun de ces "marchands" - médecins compris - cherche le profit maximum...

Par contre, les médecins ne sont pas démunis quand il s'agit de faire des "économies" sur le dos des salariés. Les médecins-assistants font souvent plus de 60 heures par semaine dans les hôpi-



226 000.-/net par an...

taux, tout comme le personnel auxiliaire en majorité féminin. On "économise" aussi sur le dos des patients, dont les primes d'assurances ne cessent de grimper alors que les subventions étatiques sont rabotées (c'est le premier paquet d'épargne voté le 4 décembre).

Encore un mot : ce n'est pas la révision de la loi sur les caisses-maladie qui changera grand-chose à cette situation. Elle vient d'être publiée, et nous y reviendrons.

G. K.

Voir dans ce numéro notre DOSSIER SANTE pages 8 et 9.

1) Gygi et Henner, "Das schweizerische Gesundheitswesen".

IMPOT SUR LA RICHESSE

Les millionnaires - clochards...

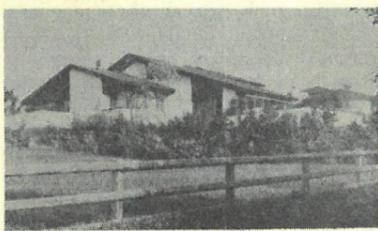
50 millionnaires dans le canton de Zurich ne paient pas un sou d'impôt sur le revenu. "La récession a eu pour effet de mettre au chômage un certain nombre de salariés et de permettre à un certain nombre de patrons de ne plus payer d'impôts". Ainsi s'exprime Kaspar Wespi dans une longue enquête parue récemment dans un quotidien zurichois. Ces patrons paient certes l'impôt sur la fortune — mais à un taux si bas (quelque 3 pour mille) qu'ils n'ont pratiquement aucun intérêt à pousser la fraude trop loin. Il en est tout autrement de l'impôt sur le revenu, dont le taux progresse dans ce canton jusqu'à 13 o/o. Une progression bien timide comparée à ce qu'elle est dans d'autres pays capitalistes comme la Grande-Bretagne ou la Suède. Mais c'est déjà trop pour eux !

Le plus croustillant dans cette leçon de choses politique est que cette fraude fiscale est parfaitement "légale" ! Ses auteurs sont de respectables bourgeois, vénérés, souvent membres de partis, parfois même députés !

La galerie des portraits des millionnaires-clochards zurichois commence par Carlo Mumenthaler. Délégué du Conseil d'administration des Briqueteries zurichois jusqu'à la fin



de l'année passée, membre de 27 conseils d'administration, dont celui de la Banque du Gotthard, il vit dans une magnifique villa du quartier riche de Zurichberg. (On a remarqué dans le parc une Mercedes 450 SLC, une Ferrari Dino, une BMW 525, une Lancia Coupé et une Renault 5.) La fortune déclarée du personnage se monte à 12,1 millions. Le revenu du Président du "Redressement national" en 1976 : 0 francs. Qu'en pensent les 1 500 employés dont la déclaration de salaire est établie par les Briqueteries Zurichoises ?



Le second personnage, Armin Matti, était président jusqu'à la fin de l'année passée d'une banque privée zurichoise (depuis lors, c'est le Conseiller aux Etats tessinois Alberto Stefani qui a pris sa place). Sa fortune déclarée, dont témoigne son impressionnante villa au bord du lac de Zurich, se monte à 7 millions de francs. Ce personnage par contre, d'après sa déclaration d'impôt, ne dispose d'aucun revenu.

Le magnat de la presse Max Frey possède des imprimeries et des journaux importants (Züri-Leu, Weltwoche, Sport, Annabelle) et emploie environ 1 200 salariés. Ré-

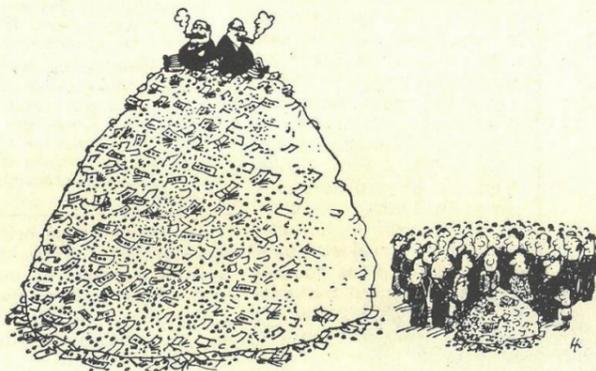


centement, il s'est intéressé au cinéma, du moins c'est ce que laisse croire son rachat d'importantes salles à Berne, Bâle et Zurich. Il est d'ailleurs bien connu que les critiques de films paraissant dans ces journaux sont marquées par un respect tout particulier de l'"objectivité". Mais passons : Max Frey y autorisera sans doute la parution de prises de position favorables à l'impôt sur la richesse : il n'a rien à craindre de ce dernier, puisqu'il ne paie tout simplement pas d'impôts en Suisse, ni sur le revenu, ni sur la fortune ! Les employés du fisc zurichois ne savent pas où se trouve son domicile, certains pensent à Rome. Aux dernières nouvelles cependant, il serait à Paris. Est-ce que Max Frey paie des impôts en France ? "Ça, c'est une affaire privée", répond son entreprise.

Le personnage suivant s'intéresse encore plus au cinéma : Anton E. Scotoni possède en effet les plus grandes salles de Zurich ainsi que, pour compléter le

tableau, un hôtel. Le député radical au Grand Conseil zurichois est d'ailleurs aux petites attentions pour les 80 employés de l'hôtel Ascot. Une entreprise si déficitaire que ce serait uniquement pour ne pas jeter ses employés à la rue que Scotoni continuerait à consacrer sa fortune à maintenir l'hôtel en fonction. Sa déclaration de fortune atteste fort bien de ce sacrifice : elle reste constante, en 1975 comme en 1976 : 2,667 millions de francs. Il faut donc bien en conclure que c'est en renonçant à tout revenu (déclaration : 0 francs) que Scotoni se saigne ainsi pour les employés de ses 9 sociétés. Quel grand cœur ! Scotoni au téléphone : "Pourquoi courez-vous précisément à mes trousses ? Occupez-vous plutôt des salariés qui travaillent 'au noir' et qui bien sûr ne déclarent par leurs revenus !" Authentique...!

Du côté de l'Etat, pareilles pirouettes ne sont pas vues d'un très bon œil bien sûr. Elles attirent un peu trop l'attention des travailleurs qui doivent payer couramment 20 o/o d'impôts sur un revenu de deux à quatre dizaines de milliers de francs. Mais cet appareil d'Etat, que peut-il contre les millionnaires qui confient leurs déclarations d'impôt à des conseillers fiscaux privés qui sont passés d'autant plus maîtres dans l'art de déduire les frais administratifs et les "pertes" de leurs clients-contribuables dits "indépendants" qu'ils sont eux-mêmes la plupart des fonctionnaires des services fiscaux de l'Etat passés au "privé" ? Que peuvent contre les "indépendants" les 600 fonctionnaires du service des impôts du canton de Zurich, qui ont chaque année 600 000 déclarations à "vérifier" ? La loi n'autorise-t-elle pas toutes les déductions possibles pour les patrons — sans compter que les livres de compte des entreprises sont maquillés à souhait ? En même temps, chaque travailleur n'a-t-il pas fait moult fois l'expérience de la sévérité avec laquelle on juge les déductions familiales et professionnelles qu'il se permet de porter sur sa déclaration ? Quelle meilleure preuve de la nature de cet Etat, bourgeois parce que fait pour les bourgeois ?



Lorsque le taux d'imposition de la fortune atteint en Suisse au maximum quelques pourmilles, et encore que ce taux varie fortement d'un canton à l'autre, les révolutionnaires ne peuvent qu'appuyer bien sûr toute élévation, si minime soit-elle, de cette progression, et toute unification de ces taux. C'est en substance ce que propose l'initiative pour un impôt sur la richesse du Parti Socialiste Suisse. Mais il n'en reste pas moins que ni Mumenthaler, ni Matti, ni Frey, ni Scotoni, ni les 50 millionnaires zurichois, ni les centaines de millionnaires en Suisse qui ne paient pas ou qu'une proportion ridicule d'impôts n'ont à trembler. La fraude fiscale, les privilèges fiscaux de la bourgeoisie font partie des fondements même de l'organisation de la société capitaliste, ils sont inscrits dans les privilèges que donne la propriété privée des usines, du sol, des machines, des immeubles. Les travailleurs ne pourront y mettre fin que lorsqu'ils s'organiseront pour ouvrir les livres de compte de leurs patrons, imposer le contrôle ouvrier sur la production et sur les échanges commerciaux et bancaires, bref, que lorsqu'ils rendront transparents les canaux par lesquels le profit privé qui gouverne aveuglément cette société draine dans les poches de quelques-uns les principales richesses produites par les travailleurs. En attendant, les travailleurs réagiront en refusant avec becs et ongles les "économies" et la nouvelle version de la TVA que l'Etat des capitalistes prétend leur imposer.

Non au paquet d'"économies" no 1 !
Oui à l'impôt sur la richesse !

F. G.

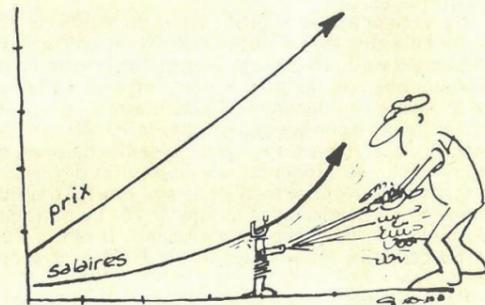
Le nouvel indice des prix: neutre?

Un nouvel indice des prix à la consommation vient d'entrer en vigueur. Celui que nous connaissions jusqu'à maintenant datait de 1966. Si l'on sait l'importance de cet indice pour les travailleurs (c'est à partir de ses indications que sont discutées les allocations de renchérissement), il est important d'y aller voir de plus près...

A la suite de la "crise du pétrole" de 1973, des milieux patronaux avaient proposé, en accord avec le M. Prix de l'époque Leo Schürmann, que deux indices soient calculés : l'un, normal, et l'autre d'où serait exclu le renchérissement provoqué par le prix du pétrole. C'est bien sûr ce dernier qui aurait servi à calculer les primes de renchérissement à accorder aux travailleurs... Cette solution ne fut finalement pas retenue et l'on décida au contraire de réviser l'indice, afin de tenir mieux compte des changements intervenus depuis 1966 dans les habitudes de consommation. Ce travail a été effectué par l'OFIAMT (Office fédéral de l'industrie, du travail et des arts et métiers) et par sa Commission de statistique sociale, où sont représentés "les partenaires sociaux" (B. Hardmeier, secrétaire de l'USS "pour" les travailleurs).

Comment l'indice des prix est-il élaboré et calculé ?

Pour savoir quelle importance il faut accorder aux diverses dépenses des ménages, l'OFIAMT a procédé à une enquête, comme en 1966. En 1975, environ un millier de ménages ont tenu leurs comptes régulièrement et sur cette base, les responsables de la révision ont déterminé la pondération des divers postes de dépenses (9 au total). C'est ainsi que le poste "alimentation" qui entrait en ligne de compte pour 31 o/o des dépenses dans l'indice de 1966 ne représente plus que 20 o/o dans le nouvel indice, alors que celui de "l'instruction et des loisirs" passe de 5 o/o à 15 o/o. Cela traduit donc une certaine modification des habitudes de consommation. Sur cette base, des relevés de prix (de 300 articles ou services) sont effectués périodiquement (tous les mois pour les produits alimentaires, tous les six mois pour les loyers, par exemple). En tenant compte de la pondération fixée, l'indice peut alors être calculé et communiqué chaque mois.



La soi-disante "neutralité" de l'indice

Pour le représentant de l'USS à la Commission de statistique sociale, ce nouvel indice "reste un bon instrument de la mesure du renchérissement. D'ailleurs, la révision est un problème avant tout technique" (Corr. syndicale suisse, Services Publics, 3. 11. 77). Par là, les responsables de l'USS cautionnent un indice qui est loin de refléter exactement la situation réelle des ménages de travailleurs et qui sous-estime l'effet du renchérissement. Voyons comment.

1) On veut nous faire croire que l'indice mesure le coût de la vie, or ce n'est pas le cas ! L'indice de l'OFIAMT ne prend pas en compte les dépenses pour les assurances et les impôts, qui représentent en 1976 le 26,1 o/o de l'ensemble des dépenses des ménages (selon les chiffres même de l'OFIAMT dans La Vie économique, septembre 77). Seuls quelques éléments sont pris en considération (les tarifs hospitaliers, par exemple), mais le plus gros est exclu du calcul. A un moment où la bourgeoisie tente d'augmenter impôts et primes d'assurances, on voit que la manipulation est de taille... ! Quel crédit accorder à un indice qui oublie plus d'un quart des dépenses courantes des travailleurs ?

2) L'enquête de l'OFIAMT sur les budgets des ménages sous-estime considérablement les revenus inférieurs à 3 000 francs par mois. Seuls 8 o/o des mille ménages interrogés avaient moins de 3 000 francs par mois ! Alors que l'OFIAMT relève régulièrement les salaires moyens des travailleurs où on constate qu'aucun ne dépasse 3 000 francs par mois, la farce est un peu grosse... (cela va de 1 600.- fr. à 2 900.- fr. en 1976, Vie économique, sept. 1977, p. 499). Cela signifie que les dépenses pour les besoins vitaux (se nourrir, s'habiller, se loger) sont sous-estimées dans l'indice, puisque plus le revenu est élevé, plus faible est la part consacrée à l'alimentation dans l'ensemble des dépenses. Selon le Mouvement populaire des Familles (MPF) — qui mène à l'heure actuelle une grande enquête sur les conditions de vie des travailleurs plus sérieuse que celle de l'OFIAMT — les revenus pris en considération par l'OFIAMT étaient supérieurs de 25 o/o à la réalité en 1968.

Ces deux exemples montrent que le nouvel indice, malgré quelques retouches de détails, défavorise systématiquement les intérêts des travailleurs et sa "neutralité" n'est qu'une façade scientifique qui cache la volonté patronale et gouvernementale de tout faire pour que les salaires restent à un niveau "acceptable".

Il est donc d'autant plus nécessaire de propager l'idée d'un indice propre des organisations ouvrières et populaires (MPF, par exemple). L'idée commence gentiment à faire son chemin puisque même Walter Renschler, secrétaire dirigeant de la VPOD et conseiller national, reconnaissait dans une séance d'information sur la question que la base de calcul était irréaliste et qu'il fallait envisager un indice calculé sur la base de 30 000.-/an par les syndicats !

Cl.

LE MANIFESTE 77 A UN TOURNANT!

Le Comité fédératif de la FTMH a renouvelé le 3 novembre dernier à quelques nuances près ses attaques au Manifeste 77. Dans une nouvelle lettre qu'il adresse aux 55 premiers signataires, il exige que ces derniers promettent de mettre fin à la cueillette des signatures et à toute forme de diffusion du Manifeste 77 dans et hors de la FTMH. D'autre part, le Comité fédératif semble s'appuyer à ouvrir le débat en proposant aux signataires de faire des propositions concrètes. Mais si officiellement la centrale semble faire preuve d'une certaine ouverture, dans le secret, elle engage d'autres procédés. Il semble que les secrétaires signataires du Manifeste 77 soient particulièrement visés; ils seront certainement tenus à défilé un par un devant le "tribunal" de leurs grands "patrons" pour rendre des comptes sur leurs activités; certains d'entre eux seraient déjà mis sur la touche.

Dans tous les cas la direction de la FTMH refuse que le débat s'instaure au sein de la base du syndicat. Les signataires doivent se rétracter, des permanents signataires sont menacés, la direction adopte une attitude qui frôle "l'hystérie" quand elle parle du Manifeste 77 au cours de ses réunions, les journaux de la fédération restent pratiquement fermés au Manifeste 77, le journal suisse alémanique n'a toujours pas publié le texte du Manifeste. En fait, le but de la direction est de semer la confusion faite de pouvoir exclure massivement. Elle cherche à diviser le courant du Manifeste 77 par de trompeuses propositions d'ouverture au débat. Ses chances d'aboutir reposent sur l'état d'arriération politique dans lequel les travailleurs de la métallurgie ont été entretenus. Il ne faut pas cacher en effet que 40 années de paix du travail, la capitulation politique des partis qui se revendiquaient du socialisme ou du communisme, ont considérablement affaibli les travailleurs et leurs principales organisations politiques. Dans ces conditions, toute offre venant de Ghelfi, Tschumi, Schmid et consorts est reçue comme du pain blanc par quelques-uns des militants du Manifeste 77.

La force politique et quantitative du Manifeste 77 est devenue telle que, s'il ne veut pas décevoir bon nombre de travailleurs, il doit commencer à tenter de mettre en pratique quelques-unes de ses propositions. En plus de la poursuite de la récolte des signatures, le Manifeste 77 devra affronter les échéances politiques auxquelles la FTMH est censée répondre. Le 26 novembre, l'assemblée des délégués de l'horlogerie devra se prononcer sur le résultat des négociations concernant le réajustement de salaire que les travailleurs de l'horlogerie attendent depuis janvier 75. Le patronat a déjà fait preuve d'une totale intransigeance. Il refuse d'accorder les 50 centimes revendiqués par la FTMH, et propose 20 centimes!

Par son respect de la paix du travail, la FTMH se retrouve une fois de plus le couteau sous la gorge, et le seul recours possible, celui du tribunal arbitral, ne ferait que repousser ce réajustement d'une à deux années comme cela s'est déjà produit dans ce secteur.

Offrir une politique alternative à celle de la direction de la fédération, une alternative apte à réunir politiquement et organisationnellement les oppositions diffuses de ces dernières années dans l'horlogerie, pour obtenir les 50 c. au minimum avec des propositions d'arrêt de travail de toute l'horlogerie, voilà autour de quoi le Manifeste 77 peut élargir et renforcer son audience.

Le Manifeste 77 est donc devant des tâches claires: continuer la diffusion du Manifeste 77, la cueillette des signatures, tout en commençant à prendre en charge par la voie de ses signataires la bataille pour le réajustement dans l'horlogerie, la bataille de la convention de la métallurgie.

sobo

RECTIFICATIF EPUREX

L'article paru dans la brèche no 169 (29.10.77) contenait quelques erreurs:

ROBERT LIRON n'est pas membre du conseil d'administration d'EPUREX SA mais son très actif AVOCAT-CONSEIL.

LA SOMME DE 32 500 fr. versée par OTT au PARTI RADICAL ne représente probablement que les versements réguliers; il n'est pas impossible que OTT ait en plus opéré des versements extraordinaires lors de campagnes électorales par exemple.

La société allemande SCHREIBER est la détentrice des brevets exploités en son temps sous licence par EPUREX, avant que PROMETAL ne rachète cette licence. Le prix offert à la ville d'Orbe par PROMETAL (pour terminer la station d'épuration) fut finalement de fr. 600 000. — ; la seule concession de PROMETAL fut d'accorder les garanties refusées au départ. Les recherches continuent!

POP Lausanne :

Calomniez, il en restera toujours...

Dans son tract tous-ménages pour les élections communales, le POP lausannois a estimé nécessaire de faire un commentaire rageur au sujet de la présentation d'une liste de la section locale de la LMR aux élections communales.

"Sa composition (10 candidats, dont 3 ou 4 permanents de son organisation) témoigne de sa

dérisoire implantation dans la population lausannoise et de la courbe décroissante de son influence."

Ce procédé dénonciatoire venant d'un parti qui a lui-même tant subi les interdictions professionnelles, les expulsions de fonctionnaires et même les exclusions hors des syndicats durant la "guerre froide" a de quoi surprendre! Quant aux faits

convention collective du bois et du bâtiment (VD) Le droit de licencier...ORALEMENT?

Dans les métiers du bois et du bâtiment l'impertinence du patronat ne connaît plus de limites. Profitant sans détours d'un rapport de forces objectivement favorable, il essaie carrément de démanteler les acquis syndicaux les plus élémentaires des travailleurs. Les méthodes varient selon les branches. En fin de compte cela revient partout au même.

Dans le gros oeuvre, c'est-à-dire dans la maçonnerie et le génie civil, les patrons bloquent toute amélioration ouvrière depuis 1975. Fin 1976 nous avions déjà décrit la façon dont ils ont réussi, en jouant sur les inégalités des conditions de travail entre les divers cantons, et sur la collaboration à peine voilée de la direction centrale de la FOBB, à faire admettre par la partie ouvrière au niveau national (une année avant l'échéance!) une convention collective valable pour 5 ans et qui, sans contenir la moindre amélioration, amenait plusieurs modifications perverses. Aujourd'hui on sait qu'ils sont en train d'utiliser les divergences entre les diverses sections vaudoises de la FOBB pour imposer une nouvelle convention vaudoise qui ne contient aucune avance mais plusieurs reculs. Ainsi, il est prévu que le 13ème salaire, qui fut auparavant un acquis, ne soit désormais versé qu'aux ouvriers ayant travaillé plus de 2 mois dans une entreprise et qu'il puisse être retenu à tout ouvrier ayant commis par exemple la "faute" de rentrer un jour trop tard des vacances...! Jusqu'à présent cette clause n'avait été appliquée qu'aux saisonniers; désormais ce moyen de chantage ignoble s'appliquera à tous. Seules deux petites améliorations seront introduites: une clause qui interdit le licenciement d'un travailleur pendant la durée d'une maladie et une clause qui prolonge le congé payé des ouvriers dont la femme ou l'enfant est mort...

A ce tableau lamentable s'ajoute le fait que les négociations annuelles nationales sur la compensation du coût de la vie semblent être pour 1977 dans une impasse; la Société suisse des entrepreneurs semble avoir établi des directives à l'intention de ses fédérations cantonales, qui interdisent à ces dernières de négocier toute une panoplie de revendications matérielles importantes.

Dans le "second oeuvre"¹⁾, les négociations conventionnelles commencent actuellement. Elles se mènent en général sur le plan cantonal. Dans le canton de Vaud, elles prennent la forme d'une véritable provocation patronale. Côté syndical on est conscient du fait que la bataille sera difficile. On a donc mis un soin particulier à la préparation du catalogue revendicatif. On a nommé une commission cantonale de coordination composée pour les 2/3 d'ouvriers de la base et chargée de mener ultérieurement les négociations. On a ensuite discuté en détail les revendications matérielles. A Lausanne par exemple, on a organisé une dizaine d'assemblées de quartiers pour permettre à un maximum de travailleurs de participer aux discussions préparatoires. Tout cela a débouché sur un cahier de revendications de 40 points qui a été adopté le 4 juin par une assemblée de délégués cantonale bien fréquentée.

APPUI AU "MANIFESTE 77"

L'assemblée des délégués du 5. 11. 77 a voté 2 résolutions qui ont été tronquées par les secrétaires syndicaux avant d'être envoyées à la presse. En voici le texte original:

1. L'assemblée des délégués de la section lausannoise de la FOBB a pris connaissance de l'état des négociations dans le second oeuvre.

Elle a appris avec stupéfaction que les patrons refusent pratiquement toute entrée en matière sur le cahier de revendications syndical qui a été élaboré démocratiquement et après une large consultation des ouvriers de la base. Mais ils avancent par contre des revendications patronales qui reviennent à des attaques extrêmement sérieuses aux acquis syndicaux notamment en ce qui concerne le 13ème salaire.

Elle réaffirme intégralement les revendications syndicales en estimant de plus que le succès de l'action exige une information systématique de la base qui permette aux ouvriers de décider du contenu et du déroulement des négociations.

2. L'assemblée des délégués de la section de Lausanne de la FOBB appuie fermement le "Manifeste 77" lancé à la FTMH en faveur d'une action syndicale plus combative et plus démocratique. Elle affirme en outre que toute mesure répressive à l'égard de ceux qui ont lancé ou signé le Manifeste 77 est contraire au principe élémentaire de la liberté d'expression absolument indispensable dans les rangs des organisations ouvrières.

La première séance de négociations a eu lieu le 14 octobre. Les patrons ont refusé pratiquement toute entrée en matière sur le cahier de revendications ouvrières²⁾ et d'autre part ils ont déposé leur propre cahier revendicatif. Le contenu essentiel de ces "propositions" doit être connu, car il est révélateur de l'attitude extrêmement offensive du patronat:

* La CCT³⁾ doit donner aux patrons le droit de congédier oralement tout ouvrier qui a déjà reçu préalablement un avertissement oral pour cause d'indiscipline ou de faute profession-

nelle;

* La CCT doit autoriser des horaires hebdomadaires de travail allant jusqu'à 47,5 heures (l'horaire actuel est dans ces métiers de 45 heures);

* La clause qui oblige les patrons d'avertir la commission paritaire avant de pouvoir déroger à l'horaire hebdomadaire conventionnel, doit être supprimée;

* le 13ème salaire ne doit plus être versé que sous certaines conditions:

— dans la menuiserie, il doit être supprimé pendant les premiers 12 mois qu'un ouvrier travaille dans une entreprise; ensuite il doit être réduit à 3 o/o pour ceux qui travaillent dans une entreprise entre 2 et 5 ans, et à 5 o/o pour les autres (dans la menuiserie le 13ème salaire intégral est actuellement conventionnel);

— dans les autres métiers du second oeuvre le 13ème salaire doit être supprimé pendant les 6 premiers mois qu'un ouvrier travaille dans une nouvelle entreprise;

— ensuite et en général, il n'est versé dans tous les métiers du second oeuvre qu'aux ouvriers n'ayant commis aucune faute telle qu'absence non justifiée, etc.

Le caractère généralisé de la provocation devient évident si l'on sait que dans d'autres métiers tels celui de courte-pointières, les patrons déclarent tout simplement vouloir renoncer à toute nouvelle convention et que chez les employés techniques seuls ceux du canton de Vaud possèdent une convention collective, alors qu'on enregistre chez les dessinateurs en bâtiments et les techniciens dans plu-

sieurs cantons depuis 1973 des baisses de salaires de 1 000 fr. et plus par mois.

Tout cela donne indéniablement l'impression d'un plan orchestré. Dans les métiers du bois et du bâtiment, la lutte de classe se joue aujourd'hui sans aucun camouflage. Le patronat sait que le rapport de forces lui est favorable. Il sait que les ouvriers sont intimidés, que le régime des statuts joue dans plusieurs métiers un rôle paralysant et que les syndicats n'ont qu'une très faible crédibilité. Et il est décidé à faire valoir ses intérêts au mépris de la dignité humaine la plus élémentaire. Il ne se donne même plus la peine de maintenir les aspects formels de la paix du travail. Son raisonnement est simple: selon lui la haute conjoncture a permis aux travailleurs de faire valoir leurs intérêts. Aujourd'hui, le tour est au patronat! Dans ce raisonnement il y a cependant une erreur. Pendant la haute conjoncture, les patrons sont les premiers à s'être rempli les poches! Il suffit de regarder les salaires: malgré 25 ans de plein emploi, les salaires et les conditions de travail du bâtiment restent inférieurs à ceux des autres métiers.

Les ouvriers sauront-ils prendre conscience de la gravité de la situation? — Sauront-ils enfin engager la lutte? — Sauront-ils obliger la direction syndicale centrale à durcir enfin son attitude, et le syndicat jouera-t-il enfin son rôle d'organisateur de la lutte?

Ces questions restent actuellement ouvertes. Les obstacles sont énormes, mais une certaine réaction est toujours possible. Tout ce que l'on peut dire, c'est que les travailleurs de ce secteur s'acheminent inévitablement vers une nouvelle défaite si la réponse à ces questions n'est pas positive dans les mois à venir.

correspondant bois et bâtiment Lausanne

1) le "second oeuvre" comprend les métiers suivants: menuiserie, ébénisterie, plâtrerie, peintres, parqueterie, charpenterie, carrelage, vitrerie, asphalage, étanchéité.

2) sur 3 revendications mineures, ils sont seulement prêts de négocier: l'allongement d'un jour de congé payé en cas de décès de la femme ou d'un enfant; le paiement du jour de recrutement militaire; une augmentation de l'allocation familiale de 50.- fr. à 60.- fr.

3) CCT: Convention collective de travail.

la section de Lausanne de la LMR serait certainement soulagée d'apprendre que dorénavant elle dispose de "3 ou 4 permanents"! Malheureusement pour elle, ce n'est pas le cas. Quant aux difficultés à mettre sur pied une liste comprenant des travailleurs essentiellement, elles découlent directement de la répression patronale qui frappe les militants qui déclarent ouvertement leur appartenance à une organisation révolutionnaire. Le POP a-t-il oublié l'affaire Ramel? Le POP a-t-il oublié son propre passé?

On ne peut répondre tout à fait oui à cette question... En effet, la conclusion de la petite polémique du POP dégage un fort re-

lent de l'époque stalinienne durant laquelle notre courant était qualifié d'"Hitléro-trozkiste" et autres qualificatifs tels qu'"agent objectif de la bourgeoisie".

"Qu'on le veuille ou non, l'apparition de la LMR est donc une entreprise de division de la gauche, dont la presse bourgeoise a tout intérêt à amplifier l'écho. Donne sa voix aux trotskistes, c'est faire le jeu des radicaux, libéraux et démocrates chrétiens! Les travailleurs en sont conscients."

Les radicaux, eux, ne font pourtant pas le détail: "Nous ne voulons pas d'une organisation toujours plus collectiviste avec la gauche socialiste, popiste et Ligue Marxiste Révolutionnaire: et son fidèle soutien le GPE."

Cette belle "gauche" que

l'apparition de la LMR "diviserait" (au fait, depuis 8 ans que la LMR est "apparue" à Lausanne, cela aurait dû entraîner des conséquences catastrophiques, selon la logique du POP, non?) votait encore dans la plus belle division en juin dernier sur un thème aussi décisif que la TVA!

Plus près de nous, PS et LMR se retrouvaient aux côtés de nombreuses autres organisations de gauche et tiers-mondistes pour impulser la manifestation anti-impérialiste de Montreux, alors que le POP vaudois refusait catégoriquement d'y appeler et (même le PdT genevois n'adoptant pas une attitude de refus aussi sectaire)!

Le POP lausannois refuse systématiquement l'unité d'action de l'ensemble du mouvement ouvrier quand elle inclut la LMR, sauf quand le rapport de forces l'y contraint. Cela se produit de plus en plus souvent, et c'est tant mieux. Mais comme disait Charlotte Muret, candidate du POP, lors de l'assemblée-débat sur le problème des garderies: "Excusez-moi, je n'arrive pas à m'adapter." Il est vrai qu'elle ne faisait allusion qu'au temps de parole qui lui était imparti...

F.G.
(Rappelons que ce numéro paraît quelques jours avant la parution des résultats électoraux à Lausanne et à Genève.)

L'INÉGALITÉ PROSPÈRE

"Les femmes triomphent au Tribunal fédéral", tiraient tous les journaux romands le jeudi 13 octobre, le lendemain de la victoire de Suzanne Loup (candidate LMR dans le canton de Neuchâtel aux élections nationales de 1975), qui avait fait recours contre l'inégalité salariale des enseignantes dans le canton de Neuchâtel. En réalité, l'inégalité dont sont victimes les travailleuses en Suisse n'autorise pas à pavoiser !

La lutte pour un droit égalitaire

Ce recours était un lointain lendemain du congrès pour l'année de la femme en 1975 émis sous le signe de droits égalitaires. Il fallait une "victime" pour porter plainte. Le but : exiger l'application de la constitution fédérale qui considère : "Tous les Suisses sont égaux devant la loi..." (art. 4) et rappeler à la Confédération helvétique qu'elle a signé, en 1972 seulement les articles 100 et 101 (datant de 1951) de l'Organisation internationale du travail, interdisant toute discrimination salariale entre hommes et femmes.

"Que la cour du droit public du Tribunal fédéral ait donné raison à la jeune institutrice neuchâteloise est une victoire pour toutes les femmes, qu'elle ait pris cette décision à l'unanimité montre bien que notre cour suprême a largement évolué depuis ces dernières discussions sur l'égalité des salaires, il y a quelque 50 ans." C'est ainsi que parlait Jacqueline Berenstein-Wavre, présidente de l'Alliance des sociétés féminines suisses, après que Suzanne Loup ait obtenu gain de cause. Large d'esprit de nos autorités ? Jugeons-en plutôt en revoyant les droits égalitaires minimums : la Suisse était la dernière démocratie européenne à accorder le droit de vote aux femmes; elle vient seulement de remettre en chantier la loi sur les droits des femmes dans le mariage et vis-à-vis des enfants illégitimes; elle s'est battue contre le droit à l'avortement; elle n'applique même pas le principe "à travail égal, salaire égal" pour tous et toutes les fonctionnaires et ne veille pas à son application dans le secteur privé.

Ainsi même les droits démocratiques bourgeois, qui ne sont qu'une extension au sexe féminin des droits de l'homme acquis par la révolution bourgeoise ne sont pas obtenus. Faiblesse des mouvements féminins bourgeois et des féministes dira-t-on ? Partiellement oui, mais aussi pression d'un système dit "démocratique" bien huilé qui aplanit mieux qu'ailleurs les inégalités et auquel le PS et les directions syndicales croient fidèlement. Le Tribunal fédéral a accordé "une victoire aux femmes", les mass media ont largement relevé l'événement. Il est important que

Les femmes toutes égales ?

L'obtention du droit égalitaire formel, en particulier du droit au salaire égal, met en évidence les racines de l'inégalité profonde des femmes entre elles, selon la classe sociale à laquelle elles appartiennent.

J. Berenstein-Wavre (du parti radical) estime qu'une victoire importante vient

le Tribunal fédéral sanctionne sur le plan du droit ce que de plus en plus de femmes considèrent comme normal surtout depuis qu'existent les mouvements féministes autonomes en Suisse qui se sont notamment fait connaître lors de l'anti-congrès en 75, depuis qu'existe un début d'activités et d'organisation dans le syndicat tel que la VPOD. Mais si elle n'est pas reprise par les enseignantes neuchâteloises (et aussi fribourgeoises et lucernoises), si les organisations syndicales — en particulier la VPOD — n'œuvrent pas pour étendre le principe de l'égalité salariale reconnue par le Tribunal fédéral à toutes les femmes dans les services publics, cette "victoire" ne restera qu'une concession de la bourgeoisie se mettant en règle avec ses lois¹⁾. L'égalité formelle des femmes sur le plan salarial ne met pas en cause le système capitaliste. Elle tend tout simplement à contenir la radicalisation féminine dans le cadre de réformes, réformes qui d'ailleurs ne seront appliquées que si les travailleuses luttent pour les imposer.

Sous ces inégalités se cache la division sexuelle du travail, à la fois dans la famille et à l'extérieur, dans la vie sociale et professionnelle. C'est que le premier rôle des femmes en système capitaliste héritant des structures patriarcales, est de maintenir la famille, d'élever les enfants, les futurs travailleurs et soldats, d'exécuter toutes les tâches domestiques. Et c'est ce rôle qui "justifie" les inégalités de formation et de salaire, de là, toute l'oppression des femmes, en particulier des travailleuses. Il est donc illusoire de mener la bataille contre une telle division du travail sans poser en même temps le problème des services sociaux; seul moyen de collectiviser les tâches domestiques. Car si les femmes refusent de s'occuper seules et isolées dans le cadre de la famille de l'éducation des enfants, quelle structure sociale s'en chargera ? Si elles refusent de passer leur vie dans les casseroles, quels services sociaux prendront en charge les tâches domestiques, et qui les contrôlera ? Si elles veulent une activité sociale indépendante, si elles veulent apprendre un métier ou en changer, où pourront-elles se former ?

d'être remportée tout comme les Giroud et Weil en France quand elles ont mené bataille pour l'égalité de droit entre hommes et femmes, mais au-delà des inégalités elles refusent de voir les origines sociales et économiques de l'inégalité dans un système basé sur l'exploitation du travail par le capital.

L'élargissement des droits égalitaires profite à toutes les femmes et reste indispensable, mais dès qu'on remet en cause les fondements même de l'inégalité — système basé sur le profit — les unes tiennent à leurs privilèges de classe, assis sur la surexploitation des autres. Derrière les associations féminines bourgeoises se trouvent les partis politiques du patronat : le parti radical et le parti libéral qui partout ont imposé des restrictions de budget au niveau fédéral et cantonal pour les équipements sociaux, tels les crèches, les hôpitaux et écoles, diminution du budget de l'assurance maladie, mesures qui touchent les femmes en premier lieu : car il est de leur "devoir" de s'occuper

des malades, des vieillards et des enfants à la maison; et de plus ce sont elles qui fréquentent le plus les hôpitaux alors que l'on prétend diminuer leurs prestations des assurances-maladie et réduire les départements des hôpitaux qui les prennent en charge. Ce sont ces mêmes radicaux et libéraux qui ont licencié des dizaines de milliers de femmes travailleuses dès 1975, sous prétexte que leur travail est accessoire ou provisoire et que leur vraie place est au foyer. Ce sont les mêmes qui licencient en priorité les femmes enceintes et mariées créant ainsi des conditions impossibles pour qu'une femme puisse avoir des enfants sans être obligée d'abandonner toute vie professionnelle.



Victoire à l'Etat. Et ailleurs ?

D'autre part la décision du tribunal fédéral est légaliste dans la mesure où elle prévoit que les femmes dont le travail est considéré comme l'égal des hommes au terme de la loi doivent recevoir un salaire identique à ceux-ci. La décision du Tribunal fédéral ne concerne que le droit public donc uniquement les relations entre particuliers et l'Etat et pas les relations entre travailleurs et patrons "privés".

Les limites de la décision du Tribunal fédéral s'arrêtent à la porte des entrepri-

ses. Quelle est cette légalité qui a donné raison aux femmes le 12 octobre ? Cette même "légalité" couvre le pouvoir des patrons des entreprises privées, le maintien de l'inégalité salariale entre les hommes et les femmes²⁾.

En effet, d'une part, rien n'empêche de créer dans le secteur public des statuts, des fonctions, des horaires différents suivant les sexes, pour justifier, tout en étant en règle avec la loi, que le principe : "à travail égal, salaire égal" ne soit pas respecté. C'est déjà le cas dans

l'administration où les postes et fonctions à bas salaire sont occupés à forte proportion par les femmes tandis que les hommes occupent des postes et des fonctions à salaire plus élevé. D'autre part, dans l'industrie privée les inégalités se maintiendront en continuant à canaliser les femmes vers les professions les plus mal payées et d'embaucher les travailleuses qualifiées à des postes en-dessous du niveau de leur qualification. C'est pourquoi la lutte pour l'égalité des salaires n'aboutira à un réel succès que si elle se base sur l'activité propre des travailleuses et des travailleurs, des syndiqués et des syndiquées, notamment dans les commissions féminines, telles celles de la VPOD. Comme on vient de le voir, l'intervention de l'Etat et de sa justice ne changent pas réellement les

discriminations salariales envers les femmes. Certes un jugement comme celui qui vient d'être rendu est utile s'il est invoqué par les femmes mais il ne servira à améliorer le rapport de forces que si l'organisation des travailleuses sur leur lieu de travail et dans les syndicats se renforce.

correspondantes Neuchâtel

1) Dans le canton de Neuchâtel, les enseignantes et leur syndicat devront obliger les autorités à appliquer la décision du Tribunal fédéral. Ceci d'autant plus que le Conseil d'Etat a déjà tenté de leur mettre des bâtons dans les roues avant même que le procès n'ait commencé en intentant une action auprès du Tribunal fédéral pour qu'il déclare nul le recours de Suzanne Loup (cf 24 Heures, 13. 10. 77).

2) La même Constitution qui dans son art. 4 garantit l'égalité de tous les Suisses devant la loi, garantit par ailleurs la propriété privée (art. 22 ter, art. 31).

Les inégalités en chiffres CRIANTES !

Chez les enseignantes neuchâteloises, 1 800.- fr. de moins par an ou 150.- fr/mois, soit 5 o/o de moins que leurs collègues masculins. Pour l'ensemble de la population active, les travailleuses sont payées à 30,35 o/o de moins que les hommes, la différence est ici bien plus grande encore. Ces inégalités salariales ne font que refléter et prolonger toutes les discriminations qui commencent dès la petite enfance et traversent toute la scolarité. Prenons quelques exemples :

Les filles suivent essentiellement des cours et des écoles répondant à des buts ou ayant des enseignements de type féminin. Peu de femmes suivent un enseignement post-scolaire, un tiers de celles qui font un apprentissage ne le terminent pas.

Ecole primaire :	54,8 o/o de filles (45,2 o/o de garçons)
Ecole secondaire :	49,6 o/o de filles
Ec. moyenne sup. :	56 o/o de filles
Technicum :	1,8 o/o de filles
Université ou éc. sup. :	16,4 o/o de filles

En Suisse, une ouvrière sur dix est qualifiée. 50 o/o des filles qui terminent leur scolarité obligatoire ne suivent pas un apprentissage complet (chez les gars, seuls 15 o/o sont dans ce cas). 50 o/o des femmes travaillent professionnellement, ceci en 1974. Les femmes représentent 30,4 o/o de l'ensemble des travailleurs. Pour les femmes mariées suisses, le taux d'activité varie fortement selon les âges et le nombre d'enfants. Le taux d'activité des femmes immigrées est très élevé; même mariées les immigrées travaillent professionnellement, indépendamment du nombre et de l'âge de leurs enfants (67 o/o des femmes mariées immigrées travaillent à l'extérieur contre 30 o/o des femmes mariées suisses). La majorité des femmes (80 o/o) travaillent à l'extérieur par nécessité économique : parmi les femmes mariées ayant une activité professionnelle, 57 o/o sont mariées avec des ouvriers et parmi elles, 74,8 o/o sont elles-mêmes ouvrières. 23,3 o/o de femmes travaillent dans l'agriculture, 23,9 o/o dans l'industrie, 47,7 o/o dans le tertiaire (enseignement, services médicaux, publics, etc.). Mis à part l'horlogerie, le textile, les vêtements, les chaussures et le tabac, les femmes sont moins présentes dans l'industrie que dans les services publics et dans les professions dites typiquement féminines (62 o/o) : infirmières, couturières, maîtresses d'école, secrétaires, vendeuses, coiffeuses, etc. Les employées de commerce et des services recouvrent 2/3 des apprentissages faits par des filles. Dans les vêtements et chaussures, il y a 73,9 o/o de travailleuses; dans le tabac 55 o/o; dans l'horlogerie 49,6 o/o; dans le textile 48,9 o/o; dans l'industrie des machines 18,2 o/o. La grande majorité de ces femmes ne sont pas qualifiées, beaucoup sont payées à l'heure, dans l'horlogerie par exemple 80 o/o des femmes ont un salaire horaire; chez les hommes par contre 34 o/o d'entre eux ont un salaire horaire, 66 o/o un salaire mensuel. Et ceci seulement parmi les travailleurs(euses) qualifiés et semi-qualifiés. Les femmes ont été deux fois plus touchées par le chômage partiel que les hommes. 60 000 femmes ont été renvoyées à leurs casseroles lors de la récession 1975-76.

IL Y A 60 ANS LES DEBUTS DE L'URSS

RÉVOLUTION

"Rappelez-vous qu'à présent c'est vous-mêmes qui dirigez l'Etat : nul ne vous aidera si vous ne vous unissez pas vous-mêmes et si vous ne prenez pas entre vos mains toutes les affaires de l'Etat." Lénine

Pour ce 2ème dossier consacré à la Révolution Russe, nous avons choisi de parler des conditions sociales dans lesquelles s'est faite la révolution, des espoirs suscités, des obstacles rencontrés; ainsi, nous saisissons mieux cet époustouflant courant qui entraîna, pour un temps, des millions d'individus, et les difficultés qu'il y avait à construire le socialisme d'un pays misérable et bientôt tragiquement isolé.

S'il y a une période à laquelle l'importance des questions de la vie quotidienne n'a pas échappé, ce fut bien celle d'Octobre.

Pensez un peu !

- Une population à 74 o/o analphabète... Ce qui signifie pour elle l'impossibilité d'accéder à une information tant soit peu rigoureuse et la dépendance à l'égard des ouï-dires, des rumeurs et, au-delà, des légendes et des traditions.
- Une population à 87 o/o rurale... Les paysans misérables qui la composent, à peine libérés du servage, sont répartis sur un immense territoire dont les moyens de communication sont peu développés.
- Une société patriarcale... La femme n'est qu'une "baba", condamnée à l'univers restreint des tâches domestiques et coupée de toute activité sociale.
- Une religion omniprésente... Alliée fidèle du tsarisme, elle maintient la paysannerie dans l'acceptation résignée de son sort. Comme dit **Maxime Gorki** (avec une nuance de fatalisme) :

"La plaine a le pernicieux pouvoir de vider l'homme, d'épuiser en lui ses désirs. Le paysan sort des limites de

son village. Il regarde le vide autour de lui et quelques temps après il sent que ce vide s'est déversé dans son âme. Nulle part alentour il ne perçoit les traces durables du travail et de la création." Alors il cherche Dieu.

- Etc...

A toutes ces conditions héritées du tsarisme s'ajoutent celles qui se sont développées au sein de la société révolutionnaire, dans le désordre créé par trois ans de guerre civile. Les structures traditionnelles, comme l'école et la famille, qui contribuaient à la prise en charge de l'individu, ont été profondément ébranlées, sans que leur soient substituées d'autres structures satisfaisant les mêmes besoins. Cette situation, additionnée à la terrible misère qui envahit alors l'Union Soviétique (on évalue à 36 millions le nombre de personnes touchées par la famine au début des années 20 !) ne pouvait qu'accentuer l'isolement de l'individu et tous les phénomènes sociaux qui lui sont corollaires : délinquance, vol, prostitution, alcoolisme, etc...

La jeune révolution d'Octobre 17, puis celle des lendemains de la guerre civile, a donc des tâches gigantesques à résoudre.

"Tout est fait pour le plaisir des grands enfants que nous sommes. Nous allons inventer des roses nouvelles."

Maïakovski

Lorsqu'éclate Octobre, les espoirs sont immenses :

- Enfin la paix, enfin du pain, pense-t-on.
 - Enfin la possibilité offerte à tous de réaliser les idéaux enfouis au plus profond de chacun et projetés jusqu'alors dans un au-delà mythique.
 - Bientôt la révolution allemande va submerger l'Europe entière et venir élargir le front créé par la Russie des soviets.
 - Bientôt naîtra un homme nouveau, maître de son destin, Libre.
- La clémence exceptionnelle du jeune gouvernement, qui libère sur simple parole des généraux tsaristes faits prisonniers lors de la prise du pouvoir témoigne de la générosité et de l'optimisme des premiers mois. Il en va de même des décrets prononcés alors : profondément égalitaires, ils marquent la volonté de rompre avec toutes les entraves à la liberté de l'homme.
- Mais la guerre civile va, pour un temps, polariser l'attention de chacun et centrer les efforts de tous sur le soutien à l'Armée Rouge. Le mot d'ordre central est alors : **Gagnons cette bataille et l'avenir sera à nous !** Mais la bataille une fois gagnée, rien ne sera plus comme avant. Un premier tournant important marque alors l'évolution de la Révolution d'Octobre :

- 3 ans sur le Front au service du tsar, plus de 3 ans dans l'Armée Rouge, ça fait 6 ans d'existence misérable. C'est beaucoup. Pour ceux qui n'y ont pas laissé leur peau (8 millions sont morts pendant la guerre civile), ça laisse comme un goût de vie gâchée.
- Et puis, il y a cette révolution allemande qui ne se décide toujours pas. Aucune autre n'est venue la remplacer. L'Union Soviétique reste seule...
- Enfin, peut-être surtout, il y a cette misère noire qui envahit tout. Se procurer à manger devient la priorité dans laquelle s'investissent toutes les énergies.

Aussi une partie importante de la classe ouvrière abandonne ses activités militantes dans le syndicat, les soviets, etc... pour s'engager **prioritairement** dans le cadre familial et professionnel. Il faut lire le procès-verbal de discussions qui ont lieu entre Trotsky* et des dirigeants ouvriers de Léninograd, en 1922, pour réaliser combien l'enthousiasme des premières années s'est émoussé, et comment s'est opéré, même chez les ouvriers les plus conscients, un repli en direction de la vie privée, plus sûre, sur laquelle l'ouvrier a le sentiment d'avoir une plus grande prise parce qu'elle est plus proche de lui.

Cette évolution est extrêmement dangereuse pour le jeune pouvoir soviétique : d'une part, le repli sur la vie privée peut favoriser à terme la priorité accordée à la satisfaction des besoins immédiats d'un mode de vie petit-bourgeois (famille repliée sur elle-même, etc...) faute d'une vision cohérente des besoins et des intérêts d'ensemble de la société; d'autre part, et dans l'immédiat, elle accentue la distance entre les masses, enfoncées jusqu'au cou dans leurs problèmes quotidiens, et la direction bolchévique, débattant "au sommet" des grands choix de l'heure.

Pour contrer cette tendance, il faudrait reconnaître l'importance des préoccupations quotidiennes des masses, la nécessité pour elles de s'exprimer et de s'organiser pour la défense de leurs intérêts; favoriser l'émergence d'un débat largement ouvert sur les grands choix d'alors afin que chacun se sente concerné et responsable des décisions prises, afin que ne soient pas renvoyés dos à dos, problèmes privés et nécessités de la "construction socialiste", réalité quotidienne et choix stratégiques.

MAIS QUE SE PASSE-T-IL ALORS ?

Si octobre a vu l'émergence des espoirs et l'explosion d'une multiplicité de voix, au travers des soviets, des divers comités et d'une multiplicité de regroupements, la guerre civile s'accompagnera du "communisme de guerre", c'est-à-dire de la centralisation de tous les efforts sous l'égide du gouvernement révolutionnaire. Ce sera le tribut payé à la victoire.

En 1920, la guerre civile terminée, "gagnée", le problème de la construction d'une nouvelle société, socialiste, semble enfin devoir se poser, mais les conditions sont extrêmement défavorables :

- Il y a d'abord l'isolement de l'Union Soviétique, qui la met à l'écart du marché mondial et la laisse dans un tragique face à face avec sa misère.
- Le pays est ravagé par la famine, les épidémies, le banditisme, etc... Son économie est complètement désorganisée, sa capacité de production quasi nulle, les caisses de l'Etat sont vides.
- Suite aux réquisitions forcées du temps de guerre, un antagonisme est né entre le gouvernement et la paysannerie qui est allé en s'accroissant. Le refus de cette dernière de livrer sa production menace alors le ravitaillement des villes, qui se dépeuplent (Petersbourg perd

FEMMES

Traduction :

"En détruisant le capitalisme, le prolétariat détruit également la prostitution, La prostitution est le grand mal de l'humanité, Travailleurs, honorez et respectez la femme travailleuse !"

Parmi la multiplicité des affiches propagandistes de la période révolutionnaire, on en trouve peu concernant la condition féminine; c'est que, si des femmes commencent à se réunir et à discuter de leurs problèmes dans les Genotdel (organisations de femmes intervenant sur les questions féminines), la majeure partie d'entre elles restent à la maison et se taisent.

Pourtant, un des premiers actes du jeune pouvoir soviétique sur le plan législatif, est l'affirmation de l'égalité totale de l'homme et de la femme:

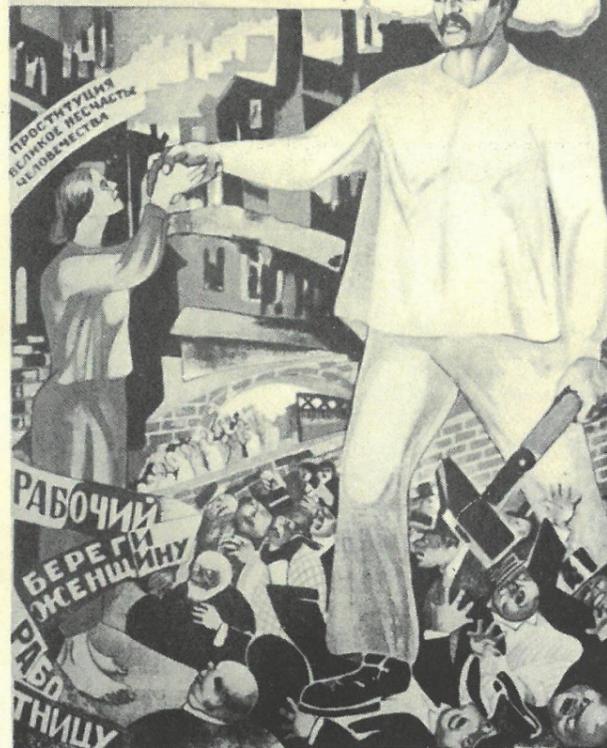
- Pas de discrimination au travail. Ce qui signifie : interdire après la guerre, face au retour des hommes dans les entreprises, le licenciement des femmes;
- L'avortement est autorisé;
- Le divorce devient une simple formalité, sur consentement des deux époux;
- Les enfants nés d'unions libres sont reconnus au même titre que les autres;
- Enfin, la législation réprimant l'homosexualité est abolie.

Cette législation représente un énorme pas en avant pour la Russie d'alors et précède en la matière tout ce qui existe à l'échelle internationale. Elle est un acquis incontestable pour l'émancipation des femmes, qui peuvent s'appuyer sur elle dans leur lutte contre l'autorité patriarcale. Mais l'isolement social de la femme, qui prédomine encore, les laisse le plus souvent face à une autorité qu'elles n'osent ni ne peuvent affronter seules:

- Ainsi en est-il des campagnes, où les femmes dispersées dans différentes maisons, en différents endroits éloignés les uns des autres peuvent difficilement faire jouer leur solidarité pour échapper à leur isolement et à leur étouffement social...
- Ainsi en est-il du Sud, dominé par l'Islam, où la femme plus que partout ailleurs est brimée et niée. Le poids des traditions y est tel, ainsi que l'isolement des femmes progressistes, que la tentative courageuse de certaines d'entre elles de dénoncer la dépendance dans laquelle est tenue la femme musulmane, en renonçant au port du voile, par exemple, aura des conséquences souvent tragiques : lynchages publics, règlements de compte mortels au sein même de la famille, etc...
- Ainsi en est-il enfin des villes, où la grande misère des années 20 renvoie chacun à la solitude et livre la femme, encore dépendante financièrement, professionnellement, affectivement, etc... au comportement irresponsable des hommes.

Cette situation explique le retour en 1922 d'une législation qui accorde une plus grande protection à la femme et aux enfants, contre l'abandon du père, par exemple; en même temps, est lancée une campagne publique qui appelle les hommes à plus de responsabilité dans leurs rapports avec les femmes (cf. illustration).

УНИЧТОЖИВ КАПИТАЛИЗМ ПРОЛЕТАРИАТ
УНИЧТОЖИТ ПРОСТИТУЦИЮ



C'est que le chemin qui conduit de la femme-esclave à la femme libre et indépendante est long. Il demande une modification profonde de la législation, des moeurs, et surtout des conditions matérielles de la vie quotidienne (socialisation d'une grande partie des tâches ménagères, partage des responsabilités entre l'homme et la femme, formation professionnelle sans discriminations, etc...). La profonde crise économique et sociale que traverse la Russie au lendemain de la guerre civile ne peut donc que freiner un tel processus.

la loi, loin d'être une panacée pour le dépassement de la condition misérable de la femme, ne peut acquiescer à la condition de servir d'appui à la lutte des femmes elles-mêmes pour leur émancipation. Il faut donc que s'y ajoute encore un mouvement de femmes, actif et puissant (bien plus que ne le sont alors les Genotdel), susceptible d'entraîner avec lui les femmes isolées, capable de les appuyer de tout le poids de sa solidarité dans la lutte qu'elles mènent pour la reconnaissance de leurs droits. Il faut une politique gouvernementale qui favorise les expériences, menées çà et là, qui visent à remettre en cause le rôle traditionnel de la femme, en créant de nouveaux rapports entre hommes et femmes. Il faut enfin, une campagne publique offensive, visant à dénoncer tous les vestiges de la société patriarcale.

Dans une certaine mesure, tout cela sera fait, mais insuffisamment pour lutter victorieusement contre toutes les forces qui, à l'échelle nationale comme internationale, pèsent en faveur du statu quo.

DANS LA VIE QUOTIDIENNE ?

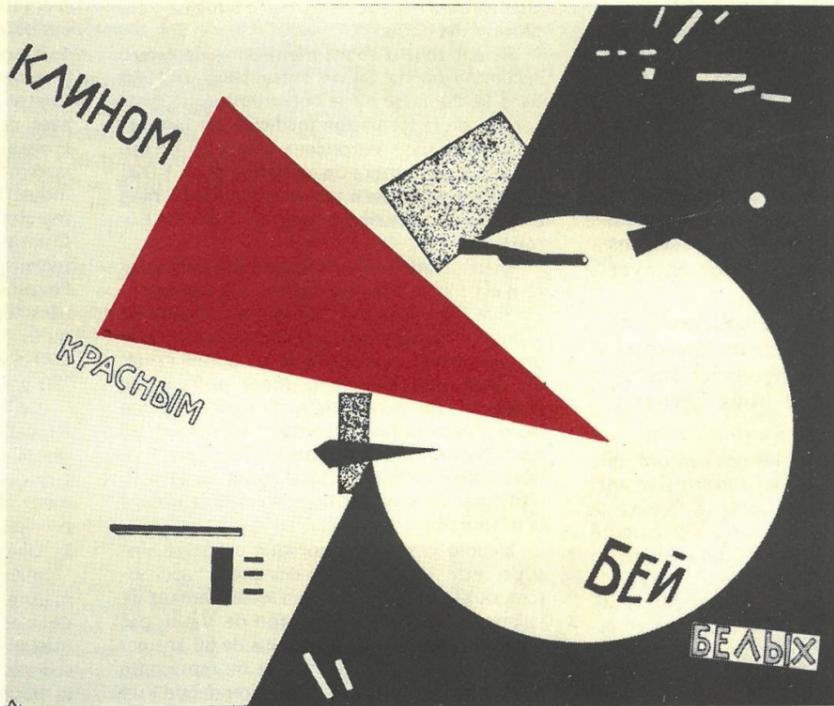
Art et révolution

2. L'affiche de Lissitzky, Battez les Blancs avec l'angle rouge !, 1919-20.

L'intérêt de cette affiche, qui est souvent reproduite dans les manuels d'histoire de l'art, provient de son graphisme particulier.

Il n'est pas surprenant en pleine guerre civile de voir une affiche de soutien à l'armée rouge, mais il est par contre étonnant de voir une telle affiche communiquer cette volonté à l'aide de signes non figuratifs. C'est qu'une partie importante des jeunes artistes qui rejoignent la révolution, estiment que celle-ci doit être générale et se manifester dans tous les domaines. Pas question de ré-utiliser éternellement des images empruntées à la Russie tsariste. Une société neuve, ouverte sur l'avenir, se doit d'adopter une nouvelle esthétique, de créer un nouvel environnement simple et fonctionnel. Cette attitude, résolument moderniste, n'est pas particulière aux jeunes artistes russes, elle est commune à toute une avant-garde qui se développe avec force dans le reste de l'Europe. Mais la révolution d'Octobre va leur donner l'occasion d'appliquer leurs recherches et leurs découvertes à une échelle beaucoup plus grande, parce que le jeune gouvernement soviétique fait appel à leur collaboration

et les soutient activement. Ces recherches sont passionnantes et témoignent du potentiel extraordinaire que renferme toute société, potentiel qui explose dès qu'est abaissée la barrière des préjugés qui empêchait jusqu'ici les diverses créativités de s'exprimer. Certes, d'autres limites (absence de moyens financiers) ont alors empêché la



majorité des projets élaborés dans les domaines de la pédagogie non-directive, de l'aménagement des villes, du spectacle et de la création, etc... de se concrétiser; mais tels qu'ils restent, sur papier, ils témoignent pour nous de ce qu'a été la révolution d'Octobre.

ainsi la moitié de sa population !) ou/et se soulèvent (Cronstadt en 1921).

Enfin, l'avant-garde d'octobre, celle des travailleurs et de leurs alliés qui, les premiers avaient soutenu la révolution, a été décimée par la guerre ou s'est vue aspirée par l'appareil d'Etat. La classe ouvrière, base sociale du régime soviétique, ne représente plus que 1 250 000 personnes, encore ces derniers sont-ils le plus souvent au chômage et parcourent le pays à la recherche de nourriture et de travail. En 1917, ils étaient 3 millions, et c'était déjà peu comparé aux 100 millions de paysans.

Les soviets, expression de la force et de l'autonomie des travailleurs ont presque tous disparu ou se sont sclérosés.

Cette situation illustre bien l'ampleur de la désintégration qu'a subie l'Union Soviétique au cours de ces années de guerre. De retour à la vie civile, à la vie "normale", c'est en termes d'organisation, de reconstruction, de survie, que le jeune gouvernement devra raisonner.

En 1921, c'est l'adoption de la **Nouvelle Economie Politique** (N.E.P.). Il s'agit, par le rétablissement partiel d'une économie de marché, de normaliser les rapports avec la paysannerie, libérée de sa dépendance à l'égard de l'Etat. Le ravitaillement régulier des villes et des centres industriels doit ainsi être garanti. De plus, la pauvreté de l'Etat ne lui permettant pas de jouer un rôle dynamique dans tous les secteurs de la vie économique, la liberté accordée au capital privé doit permettre au commerce et à la petite industrie de se développer.

Les secteurs déterminants, commerce extérieur, banques et grande industrie, restent par contre monopoles de l'Etat, qui peut ainsi déterminer les principaux axes de développement, et maintenir l'équilibre face aux intérêts divergents des capitaux privés.

La N.E.P. va effectivement permettre une augmentation rapide de la production; mais les cadres dans lesquels elle s'opère n'empêcheront pas les contradictions inhérentes à une économie de marché de se développer :

- Dans les villes, l'ouvrier se voit à nouveau menacé par le chômage. De 1922 à 1923, suite à un ralentissement de la production industrielle, le chômage qui touchait 500 000 personnes, atteindra le chiffre de 1 250 000 ! La grille des salaires s'élargit et le niveau de vie de l'ouvrier dépend à nouveau de la situation économique de l'entreprise dans laquelle il travaille.

- Dans les campagnes, le paysan pauvre se retrouve dans la dépendance du koulak (gros paysan) pour lequel il travaille (on compte 3 millions de salariés agricoles en 1926) et auprès duquel il s'endette.

Enfin, les conséquences de la N.E.P. s'expriment également sur la cohérence d'ensemble du développement économique. Le gouvernement soviétique a misé sur une mécanisation en profondeur de l'agriculture qui doit permettre l'augmentation de la production d'une part, et favoriser d'autre part la coopération entre les villes et les campagnes puisque dès lors, le paysan livrant ses produits recevra en échange des machines, des engrais, etc...

Or, les conditions de sous-développement relatif qui sont celles de l'URSS, et suivant les "lois" du marché qui sont alors partiellement rétablies, il est normal que des coûts de production industrielle élevés placent ces machines hors de portée de la majeure partie des paysans. Ainsi :

- la mécanisation de la production agricole n'a pas lieu, sa capacité productive reste faible, et le développement de l'industrie est freiné vu la non-solvabilité de ses produits. **Au-delà**, les liens de solidarité qui devaient lier villes et campagnes, ouvriers et paysans, sont rompus par l'absence de développement complémentaire et coordonné entre industrie et agriculture.

- Cette situation favorise le koulak qui s'enrichit de plus en plus et finit par contrôler la majeure partie du marché agricole (en 1926, 30% de la paysannerie contrôle 67% du marché !). Il acquiert ainsi un moyen de pression sur le gouvernement extrêmement puissant qu'il utilisera pour élargir sa marge de manoeuvre (pressions pour obtenir la hausse des prix agricoles, mainmise sur les subventions gouvernementales à l'agriculture, soumission du prolétariat agricole, etc...).

- Enfin, en ce qui concerne l'ensemble des acquis d'Octobre relatifs à la transformation des conditions de vie et des rapports sociaux : participation et contrôle sur la gestion des entreprises ainsi que sur l'ensemble des choix de la société, transformation de la famille sous l'impact des droits accordés aux femmes et aux enfants, etc... le retour à certaines catégories de l'économie marchande, le poids politique croissant des riches commerçants, industriels et paysans, va s'accompagner d'une forte pression pour que soit revue la législation d'Octobre, que soit réaffirmée l'autorité du père de famille, celle du koulak face à ses employés et à ses débiteurs, celle du chef d'entreprise face aux "débordements" des ouvriers mécontents.

Tous ces problèmes des années qui suivent la guerre civile sont abondamment discutés en Union soviétique, à l'intérieur du parti bolchévique notamment; mais cela ne peut empêcher que les effets conjugués de la guerre civile, du découragement issu de la situation internationale, de la misère, et du retour à des rapports économiques et sociaux de type capitaliste, favorisent la démobilisation de nombreux anciens révolutionnaires.

Nous voilà bien loin d'Octobre, des espoirs d'alors, des projets ambitieux qui avaient fleuri çà et là : études pour une pédagogie non directive, pour un aménagement des villes qui tiennent compte des nouveaux besoins sociaux, expériences de vie communautaire qui permettent aux hommes, aux femmes et aux enfants de créer de nouveaux rapports, etc...

Nous voilà bien loin de ce pouvoir soviétique "cent fois plus démocratique que la démocratie parlementaire" parce que lui seul s'appuyait sur l'organisation à la base des ouvriers, des paysans, des soldats, de tous les citoyens dirigeant et contrôlant eux-mêmes l'ensemble de la vie sociale.

Avait-on péché par idéalisme ou par aveuglement ?

Non, car Lénine et les révolutionnaires d'alors savaient aussi que l'issue de la Révolution d'Octobre était étroitement liée à l'évolution de la situation internationale et serait lourdement handicapée par la survivance, longtemps encore, de toutes les habitudes de passivité, de soumission, héritées de la société tsariste. Ainsi, 2 ans après la révolution, Lénine disait, s'adressant au Congrès du parti bolchévique :

"Nous savons parfaitement ce que signifie l'inculture de la Russie, ce qu'elle fait du pouvoir soviétique qui a créé en principe la démocratie prolétarienne infiniment supérieure aux démocraties jusque-là connues (...), nous savons que cette inculture avilit le pouvoir des soviets et recrée la bureaucratie. En parole, l'Etat Soviétique est à la portée de tous les travailleurs; en réalité, aucun de nous ne l'ignore, il n'est pas à la portée d'eux tous, loin de là."

C'est donc entre ce but (la réalisation du socialisme) et la réalité, que l'Union Soviétique a dû alors chercher sa voie, acculée par la réaction internationale et les difficultés intérieures.

Nous n'allons pas discuter ici des méandres qu'a suivies la dégénérescence du gouvernement révolutionnaire, de son inévitabilité ou de sa non-inévitabilité, des erreurs commises par le parti bolchévique au pouvoir ainsi que des débats qui l'ont traversé pendant ces années. Nous avons voulu rappeler les espoirs d'Octobre, ses conditions de développement, et que :

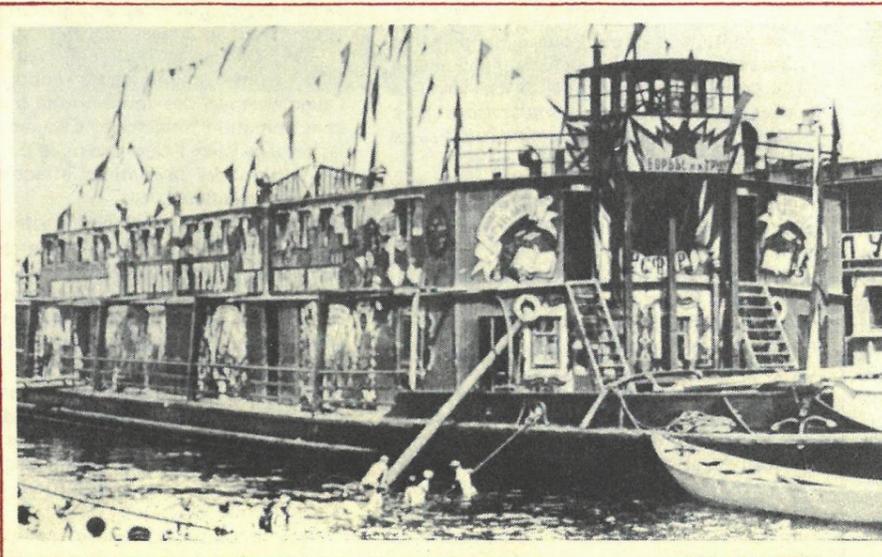
"Dans une société où les rapports humains évoluaient lentement, où les assises matérielles et culturelles du nouveau pouvoir étaient encore faibles, où des siècles de mentalités différentes séparaient les villes et les campagnes, une orientation qui visait à attaquer de front simultanément la transformation des rapports humains, de la vie quotidienne et le développement des forces productives ne pouvait que rencontrer les pires difficultés. Mais le socialisme ne se construit que consciemment et en démontrant chaque jour aux masses que c'est bien pour leur vie quotidienne — l'essentiel — que l'organisation de la société, ses rapports nouveaux sont radicalement changés." **

Le contact étroit qui liait délégués révolutionnaires dans les instances de l'Etat et révolutionnaires de la base, dans les usines, les campagnes, les quartiers, etc., une fois rompu, la voie était ouverte à la dégénérescence du pouvoir soviétique.

Le 30. 10. 1977, Pascale

* L. Trotsky, "Les questions du mode de vie", 180 pages, 10/18.

** Catherine Verla, "Etre femme en URSS et dans les pays de l'Est", Cahier Rouge no 1, série "pays de l'Est" (introduction).



AGIT-PROP

Vive l'unité internationale des travailleurs !

Dans la Russie des premières années de la Révolution, les moyens de communication à longue distance sont limités. Le radio, la télévision, le cinéma n'existent pas, ou presque, et l'analphabétisme rend la diffusion de l'information par l'intermédiaire des journaux difficile. Cela explique les moyens mis en oeuvre pour explorer des solutions originales. Ainsi, de jeunes révolutionnaires partent alphabétiser et instruire les campagnes, emportant avec eux quelques films, une imprimerie rudimentaire, de la peinture, etc... Ils en profitent pour "décorer" leur train ou leur bateau, qui colportera leur message dans tout le pays.

Comment va la santé ? (1)

Pendant des années la bourgeoisie a chanté les progrès de la médecine, accepté de financer les constructions hospitalières par le biais de l'Etat. C'était la période d'expansion économique, période bénie où la Confédération pouvait financer le déficit des hôpitaux et, simultanément, assurer les profits de l'industrie pharmaceutique, ceux des entrepreneurs et autres industriels de la santé. La récession, cependant, a amené l'Etat à restreindre ses dépenses. Les chantres de la bourgeoisie ont alors changé de ton pour expliquer gravement qu'après avoir été saoulés de promesses sur les progrès de la médecine, les travailleurs n'avaient plus qu'à... soigner leur gueule de bois. Et il ne se passe pas de semaine sans que caisses maladies, associations patronales, partis bourgeois ne livrent de nouvelles solutions pour enrayer l'"explosion" des coûts de la santé.

Ce branle-bas de combat masque une offensive contre les travailleurs dont le projet de révision de la LAMA (loi sur l'assurance maladie), malgré quelques allures progressistes, n'est qu'un élément. Nous commençons ici une série de deux articles sur cette offensive et les réponses que nous devons y apporter.

Ainsi, depuis quelques années, l'augmentation des coûts de la Santé serait devenue insupportable.

P. TSCHOOP, vice-recteur de l'Université de Genève, déclarait doctement en octobre 1975 : "L'évolution stupéfiante des coûts a fait entrer la médecine dans l'ère de la problématique économique, celle qui est caractérisée par la rareté des ressources disponibles en vue de la satisfaction de besoins illimités".

Autre cri d'alarme : celui de F. WALZ, dans le "Mois économique et financier" de la SBS (no 3, 1977) pour qui "l'envolée des coûts dans le domaine de la Santé Publique est devenue intolérable".

Intolérable pourquoi ? parce que "dans une conjoncture faible ou en régression comme c'est le cas depuis 1974, une forte augmentation des coûts est particulièrement ressentie, même si elle ne touche qu'une partie de l'économie". Et F. Walz de préconiser diverses mesures de réduction des coûts allant jusqu'à remarquer que :

"l'on peut fort bien vivre sans jouir d'un état de santé idéal" !

Mais l'on ne s'en tient pas à des discours. La liste des attaques de la Confédération contre le budget de la Santé commence à être longue (voir tableau ci-contre). Mesures

5 ANS D'ATTAQUES AU SECTEUR DE LA SANTE

1973 :

C'est la convention passée entre la Confédération et les cantons, prévoyant notamment un plafonnement des budgets et des investissements publics. Renouvelée chaque année, cette convention aboutit à une diminution de la croissance des dépenses publiques qui se marquera également dans le secteur de la santé.

1974 :

C'est le blocage de l'effectif du personnel de la Confédération, les cantons appliquant également cette mesure.

1975 :

C'est le début des coupes sombres dans le budget de la Confédération : réduction de 400 millions de subventions, frappant notamment les oeuvres sociales et les caisses maladie, réduction de 540 millions à l'AVS.

1976 :

Le rapport du Conseil fédéral concernant les grandes lignes de la politique gouvernementale pour 1975-79 prévoit une compression des charges de 220 à 740 millions par an, le secteur de la santé étant également touché par ces restrictions.

1977 :

Le plan financier de 1976, modifié, les subventions aux assurances maladie étant bloquées, ce qui représente une diminution de quelque 400 millions, compte tenu de l'augmentation des charges attendues pour 1977 et 1978.

1977 :

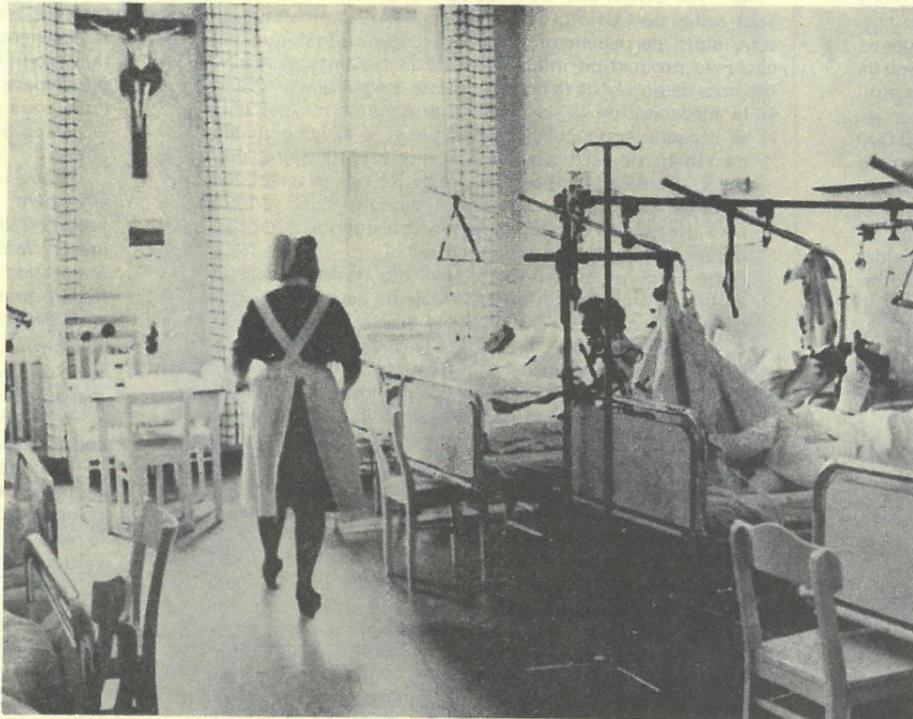
La TVA est rejetée et l'on peut s'attendre à ce que CHEVALLAZ comprime encore le budget consacré à la santé.

Un signe : le dernier projet de révision de l'assurance maladie prévoit une cotisation paritaire de 1 o/o du salaire et permettra à l'Etat d'économiser ainsi quelque 400 millions de francs.

auxquelles s'ajoutent celles des cantons, que ce soient les diminutions d'investissements ou les restrictions budgétaires (à Genève le budget de l'Hôpital Cantonal a été amputé de 1,8 millions en 1976 et de 3,4 millions en 1977).

Pour le personnel ces mesures se traduisent par des conditions de travail plus dures, des salaires qui stagnent. Pour les malades, c'est le relèvement de la franchise à fr. 50.-, la réadaptation des primes, la dégradation des conditions d'hospitalisation.

Nous assistons donc bel et bien à une offensive dans le secteur de la santé. Mais pourquoi maintenant ? pourquoi "l'explosion des coûts" déjà manifeste dans les années '60 est-elle brusquement devenue "intolérable" ?



Les coûts de la santé : + 411 o/o en 14 ans !

L'EXPLOSION DES COÛTS

Constatons d'emblée que si la part des coûts de santé dans le budget public a beaucoup crû en Suisse au cours de ces dernières années, "il résulte de comparaisons avec d'autres pays occidentaux qu'en Suisse cette part n'est pas excessive" (SBS, 3, 1977).

Globalement les coûts de la santé augmentent de 411 o/o entre 1960 et 1974. Les prix croissant pendant la même période de 88 o/o...

Les dépenses médico-hospitalières représentaient 3,5 o/o du produit national brut en 1960 contre 7 o/o en 1974. Près de la moitié de ces dépenses sont prises en charge par les pouvoirs publics.

Il faut relever enfin que l'augmentation résulte pour une bonne part de la croissance des coûts hospitaliers qui passent de 44 o/o du coût total de la Santé en 1960 à 55 o/o en 1975. Les dépenses hospitalières sont multipliées par 15 en 24 ans, le produit national brut se multipliant 7 fois pendant la même période.

Quelles sont les causes de cette fameuse "explosion des coûts" ?

— Il faut tout d'abord mentionner le retard accumulé par la Suisse entre 1945 et 1965 dans le domaine de la construction hospitalière et de la formation médicale par rapport aux autres pays européens. Ainsi en ce qui concerne le nombre de médecins pour 1 000 habitants, la Suisse a passé du deuxième rang en 1950 au douzième rang en 1965 en Europe.

Cette stagnation du système sanitaire suisse n'est pas le fruit du hasard. On peut penser que l'immigration massive des années 50 a permis de disposer à moindres frais d'une main-d'oeuvre abondante et en bonne santé. Ce n'est que lorsque la modernisation de l'appareil de production, l'exigence d'une main-d'oeuvre plus qualifiée, se manifestent que l'on se préoccupera sérieusement de développer l'infrastructure sanitaire, afin de réintégrer plus rapidement le travailleur dans la production.

— L'évolution démographique participe aussi de cette augmentation des coûts : accroissement global, mais surtout vieillissement de la population. Dans le canton de Vaud, par exemple, la population de plus de 65 ans occupe 2 lits sur 5 alors qu'elle ne représente qu'1 personne sur 8. On comprend que l'un des principaux soucis de la "planification hospitalière" ait été de créer des établissements spéciaux pour les personnes âgées où le coût de revient de la journée d'hospitalisation est plus bas.

— Il faut mentionner enfin l'évolution des techniques médicales et le recours à un ma-

travailleur des coûts de la santé jusqu'à ces dernières années.

1. La création de nouveaux marchés pour les secteurs dynamiques de l'économie. Dans une phase d'expansion du capitalisme suisse avec des coûts salariaux qui en dépit d'une croissance du secteur de la santé, restaient largement en-dessous de ceux des autres pays industrialisés, tout poussait à profiter du marché de la santé pour réaliser des profits. Chimie, alimentation, appareillage médico-technique, construction, ont bénéficié de l'explosion des dépenses sanitaires des années '60. Marchés d'autant plus intéressants qu'ils étaient couverts à pratiquement 100 o/o par l'Etat et les assurances-maladie (90 o/o de la population suisse est assurée).

Ce n'est plus un secret aujourd'hui que les capitalistes savent abuser de l'Etat et se remplir les poches à partir des fonds publics. Les devis présentés à l'Etat sont généralement plus élevés que ceux des constructions privées.

2. Une légitimation de la politique gouvernementale et de la paix du travail. Pour maintenir la paix sociale et la collaboration de classe, les patrons se doivent de céder quelques miettes sous forme d'améliorations sociales. Aidée en cela par le Parti Socialiste, la bourgeoisie donne ainsi corps à la grande illusion de "l'Etat social", qui est censé accorder à la classe ouvrière une amélioration progressive de ses conditions de vie sans qu'elle n'ait à se battre pour cela. Les temps ont bien changé depuis !

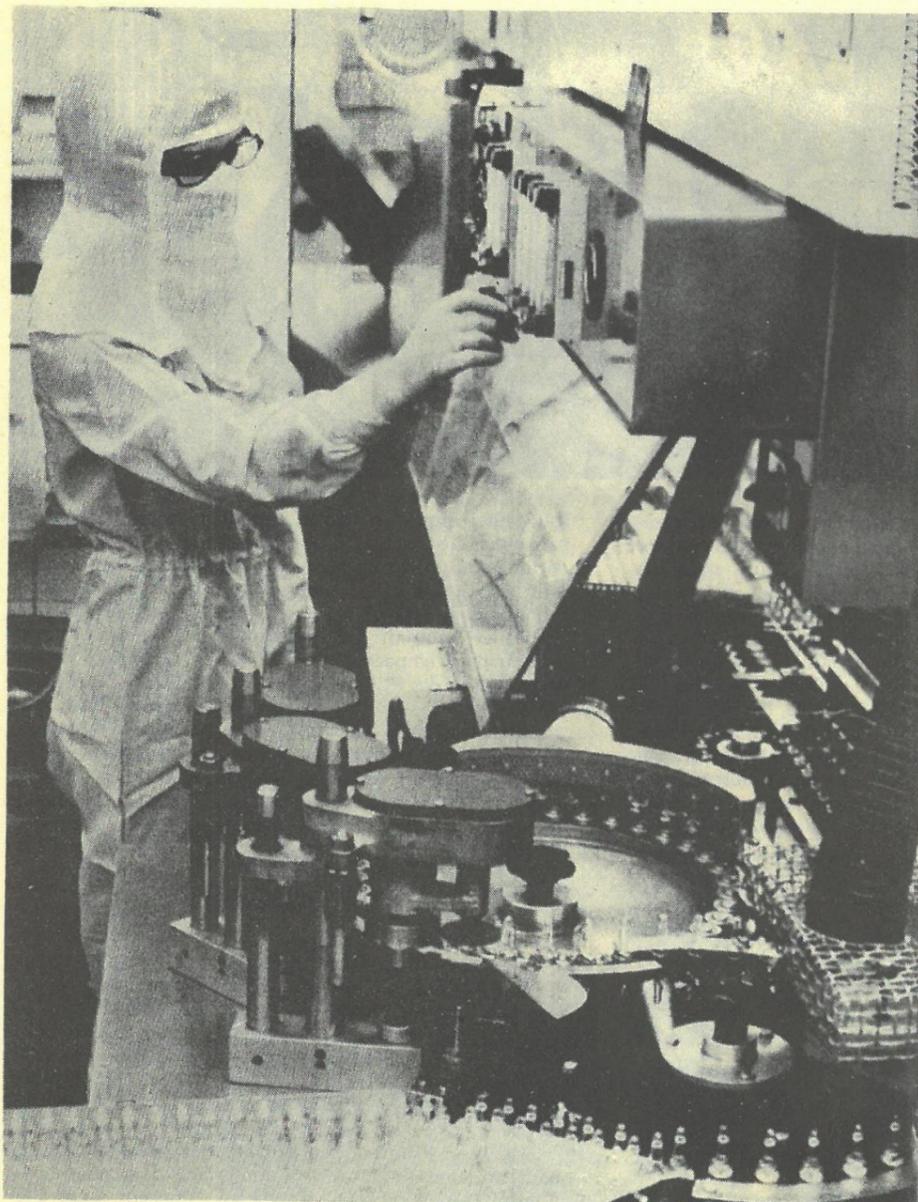
3. Diminuer le coût global de la force de travail. Il s'agit là d'un élément-clé de la politique de la bourgeoisie ainsi que l'explique F. WALZ : "Le manque de main-d'oeuvre qui a commencé à se manifester il y a 15 ou 20 ans a incité les scientifiques et les hommes politiques à chercher des moyens permettant de pallier ce problème qui prenait de l'ampleur. Une possibilité consistant à accroître la disponibilité des travailleurs par une réduction des absences dues aux accidents et aux maladies, était prometteuse à maints égards.

A côté de points de vue humanitaires en faveur d'une assistance médicale de la population aussi bonne que possible, on a alors souligné les effets permettant un accroissement des revenus et du bien-être. La possibilité d'inscrire les dépenses de santé dans le plan d'investissement a donné le feu vert pour une expansion du financement". (souligné par nous).

Le calcul est simple : en investissant dans le domaine de la santé, le patronat espérait réduire le nombre de journées perdues pour cause de maladie et par là augmenter la productivité par travailleur. C'est un moyen de diminuer le coût de la force de travail et donc d'augmenter le profit.

Mais, pour cela il faut que l'augmentation des profits soit supérieure aux sommes dépensées pour améliorer le système sanitaire. Il s'agit cependant d'un calcul très hasardeux car le système capitaliste n'est pas organisé de manière suffisamment rationnelle pour qu'il puisse comparer les gains réalisés pour réparer plus rapidement ses travailleurs avec les dépenses sociales consenties à cet effet. F. WALZ en convient lui-même, lorsqu'il écrit plus loin : "Entre-temps des doutes justifiés ont amené à se demander si l'amélioration de l'élargissement de la santé publique exerçait, comme on le pensait à l'origine, une action positive sur le développement économique. Bien qu'en Suisse le nombre de cas de maladie ait diminué en terme relatif entre 1965 et 1975, ce phénomène positif n'a pas été suivi d'effets pour l'économie car la durée des maladies s'est allongée de manière telle que le nombre de jours d'absence par employé est resté stable (!). L'intensification des activités dans le domaine de la santé publique a certes servi à améliorer la qualité de la vie mais elle ne s'est pas traduite par une augmentation correspondante du produit national". (souligné par nous).

Saurait-on être plus clair ? Nous verrons dans le prochain article comment ce constat d'échec allait influencer sur la politique de santé de la bourgeoisie en période de crise économique.



"Les travailleurs doivent savoir ce qu'ils produisent"

800 démissions du syndicat en un an !

"bresche" : Dans notre numéro 100, nous avons présenté le projet de contrat collectif pour la chimie et nous avons fait quelques critiques à la FTCP. A notre avis le projet de la FTCP (voir encadré, réd.) va très loin et il est aussi correct. Mais la question principale qui se pose est celle-ci : que fait le syndicat pour préparer ses membres à imposer ce contrat ? Est-ce que la FTCP est un syndicat qui est encore capable de mener des luttes ? Pour illustrer notre question, nous avons constaté qu'il y a eu 800 démissions l'année passée. N'est-ce pas là un signe qui indique que la FTCP n'aura pas assez de force pour rassembler les gens derrière elle ?

P. Vonlanthen : J'ai lu l'article de "bresche" et je dois confirmer que nous avons eu 800 démissions. Nous avons étudié la chose à fond et nous avons interrogé les gens qui démissionnaient. Les résultats sont encore pires que ce que nous avons cru. Il y a vraiment un fossé entre la base et la direction.

Nous voulons entreprendre plusieurs actions pour améliorer la situation. Nous faisons un travail d'information publique, nous formons systématiquement la conscience à l'intérieur. Nous espérons qu'avec ces gens et avec le cadre des syndicalistes actifs restants nous pourrions en peu de temps reconstituer une classe ouvrière capable de se battre.

"bresche" : Comment ont été prises les grandes décisions de ces derniers temps ? La FTCP était par exemple pour la TVA, un projet qui devait se faire sur le dos des travailleurs. Dans quelle mesure un syndicaliste de la base peut-il influencer sur une telle décision, et dans quelle mesure une politique syndicale plus agressive pourrait-elle élargir aussi l'influence de la base ?

La base dit non à la TVA

Vonlanthen : Le mot d'ordre pour la TVA a été très contesté dans la FTCP. La plus grande section, Bâle, a ouvertement donné le mot d'ordre de NON, les sections romandes ont refusé de participer activement à la campagne et se sont distancées publiquement du oui. Elles ont exigé qu'on n'envoie aucun matériel de propagande à leurs membres. La fédération centrale s'est tenue à ces exigences. Le Comité Central qui a décidé le oui avait bien sûr le droit de le faire selon les statuts, mais sa décision n'était pas appuyée et approuvée par la base. Beaucoup de sections, de secrétaires et de membres exigent aujourd'hui qu'à l'avenir une telle procédure ne se reproduise plus.

"bresche" : Une des revendications de votre projet de CCT (contrat collectif de travail) est la participation, tout spécialement la participation en cas de licenciements. Pourquoi un syndicat devrait-il participer aux licenciements ? A notre avis, il n'y a pas à "participer" dans un tel cas, il faut tout simplement empêcher des licenciements. Le syndicat devrait expliquer que tout licenciement est une attaque patronale contre les travailleurs, qu'un licenciement n'est jamais justifié, et qu'on devrait l'empêcher à tout prix, quelle que soit la victime.

Vonlanthen : Dans notre idée, la participation est le chemin qui conduit à l'auto-détermination. Bien sûr qu'il faut être en principe contre tout licenciement, quoique nous sachions qu'aujourd'hui nous avons des difficultés à faire comprendre à tous nos membres que par exemple des licenciements pour des raisons personnelles ou disciplinaires sont une attaque contre tous. Nous sommes au point où nous refusons tout licenciement pour des raisons économiques ou quelconques, mais nous savons aussi que nous devons faire beaucoup de travail de conscientisation des travailleurs si nous voulons pouvoir donner une riposte syndicale aux licenciements.

Le contrôle ouvrier contre la pollution ?

"bresche" : Au sujet de l'auto-détermination (ou auto-gestion, réd.) il y aurait un domaine très important actuellement où les travailleurs devraient avoir leur mot à dire : vous avez publié une déclaration de principe contre les centrales nucléaires. Dans votre branche, la chimie, le même problème se pose en plus petit : le fait que la chimie bâloise est un des plus grands pollueurs de Suisse. Ne serait-il pas possible que la FTCP développe un programme en vue de permettre aux travailleurs de contrôler et d'empêcher bien sûr quotidiennement dans l'usine la pollution causée par ces entreprises avides de profit ? Ne serait-il pas nécessaire d'imposer le contrôle ouvrier pour empêcher que se répète un Seveso ?

Vonlanthen : Aujourd'hui nous y croyons à peine. Rappelons cependant que la commission ouvrière de CIBA-Geigy était allée au grand complet visiter le chantier occupé de Kaiseraugst. Dans la plupart des sections, nous avons une large majorité contre les centrales nucléaires. Notre direction syndicale y est clairement opposée. C'est parce que nous sommes contre et que nous voulons le con-

Interview d'un secrétaire de la FTCP (chimie)

La fin des avantages automatiques

Les travailleurs de la chimie pharmaceutique sont au coeur du système de la santé capitaliste. Ils sont mieux placés que personne pour apprécier les coûts réels de production des médicaments, la raison d'être de leur multiplicité. Ils connaissent bien également les patrons de la pharma-chimie. Alors que les trois trusts CIBA-Geigy, Hoffmann-La Roche et Sandoz, respectivement deuxième, cinquième et huitième entreprises suisses ont retrouvé dès 1976 une production générale supérieure de 1 o/o à celle de 1974, le nombre des postes de travail a régressé, lui, de 2,5 o/o chez Sandoz et de 2,3 o/o chez CIBA-Geigy. En d'autres termes, les rythmes de travail se sont nettement accélérés dans le secteur de la chimie. En outre, les travailleurs de la pharma-chimie sont certainement les plus concernés par le problème de la pollution, rappelons-nous Seveso.

Alors, comment réagissent les travailleurs et le syndicat de la branche, la FTCP face aux problèmes de salaire, d'emploi, de rythmes de travail, de lutte contre la pollution ? Le mouvement ouvrier organisé est-il en perte de vitesse dans ce secteur ? Si oui, pourquoi ? Nos camarades de "Bresche" ont posé ces questions au secrétaire central (responsable de l'information) du syndicat FTCP, Peter Vonlanthen.

crétiser que nous faisons une formation spéciale de nos membres à ce sujet, qui nous permet d'atteindre des centaines de personnes, et où nous dégagons le rôle de l'Etat. Nous avons aussi discuté du cas Seveso dans notre formation interne, et nous avons rendu nos membres attentifs à d'autres cas de ce genre. Cela concerne aussi la production pharmaceutique. Mais c'est un travail à long terme. Il faut voir que nous, les jeunes syndicalistes, nous luttons aussi contre une tradition de 30 ans de paix du travail.

"bresche" : Faites-vous aussi en sorte que les travailleurs puissent contrôler dans les usines qu'un Seveso ne puisse pas se reproduire ?

Vonlanthen : A notre avis, en général dans la FTCP nous sommes d'accord que le syndicat n'est pas une hiérarchie. Ce ne sont pas les fonctionnaires mais les gens dans les entreprises qui constituent l'organisation. C'est à prendre au sérieux. Nous estimons que ce contrôle doit aussi être pris en charge par les individus, que les travailleurs doivent savoir ce qu'ils produisent, qu'ils doivent pouvoir connaître le degré de toxicité d'un produit. Nous devons faire en sorte que le travailleur devienne sensible à ces questions qui se posent sur sa place de travail.

Que revendique la FTCP ?



Avant guerre, les travailleurs de la chimie étaient parmi les plus mal lotis de Suisse. Au lendemain de la guerre, alors que la FTMH avait déjà signé la "paix du travail", les travailleurs de la chimie bâloise passèrent à l'action; leurs conquêtes les placèrent dans une position de force; depuis lors, ils n'ont plus estimé devoir combattre. La crise les a frappés en pleine situation de faiblesse, et ils n'ont pas pu se défendre, même si leur syndicat la GTCP/FTCP est un des mieux implantés dans les entreprises. Le syndicat perd d'ailleurs ses membres à toute allure. Il n'y a pas de meilleure preuve qu'en dehors de la lutte, il est impossible d'imposer un rapport de forces au patronat.

Le 1er janvier 1978 expire le contrat

collectif de la chimie bâloise (CIBA-Geigy, Sandoz, Hoff-Roche). Un vrai CCT (pas comme dans la métallurgie !) qui fixe les montants des salaires. Le cahier de revendications de la FTCP tourne autour de quatre thèmes : la participation; l'égalisation des salaires hommes/femmes; l'introduction progressive des 40 heures; la protection contre les licenciements pour ceux au-dessus de 50 ans et plus de 10 ans de service, la co-décision (Mitbestimmung) lors de licenciements dus à la rationalisation, au recul de commandes, fusions, fermetures ou déplacements d'entreprises.

Ces revendications et les moyens dont disposent les travailleurs et la FTCP pour les faire aboutir sont commentés et discutés dans l'interview ci-contre.

LA GENÈSE DE L'ÉTAT FORT

La restauration d'après-guerre

Il ne saurait être question pour nous de donner raison à ceux qui, dans la gauche, caractérisent l'Etat allemand de fasciste. Nous constatons cependant que cet Etat fédéral allemand, qui s'était trouvé dans une situation économique catastrophique au lendemain de la guerre, dispose aujourd'hui d'une place parmi les "démocraties" occidentales d'autant plus surprenante lorsqu'on connaît la situation interne du pays.

Sous la pression du chômage, de la réduction des prestations sociales, du démantèlement des droits démocratiques (Berufsverbot, légalisation de la censure) la population laborieuse de RFA encaisse aujourd'hui des défaites dont elle ne sentira que plus tard les véritables conséquences.

Pour mieux comprendre cela dans son ensemble, il est important d'avoir à l'esprit l'évolution de la RFA depuis la seconde guerre mondiale : jusqu'en 1949, personne n'osait encore parler d'un Etat allemand. Durant cette période, les syndicats disposaient dans les entreprises d'une très grande marge de manoeuvre et on observait dans la vie publi-

que un pluralisme relativement large. Et ceci, bien que la classe ouvrière soit sortie extrêmement affaiblie de la période nazie.

Les premières tentatives de restauration commencèrent en 1949 lors de la fondation de la RFA (République Fédérale Allemande). A cette époque commença également l'expulsion de l'appareil d'Etat des antifascistes de gauche, qui, juste après 1945, étaient considérés encore comme de véritables patriotes allemands. La guerre froide et le mur de Berlin fournirent le tableau de fond de cette évolution.

En 1954, par exemple, Viktor Agartz fut expulsé de l'Union des Syndicats Allemands (DGB) et arrêté sous prétexte qu'il travaillait pour les pays de l'Est, les dédommagements furent supprimés aux communistes qui avaient été emprisonnés dans des camps de concentration; toutes les organisations communistes furent interdites.

L'expression la plus visible de cette tendance fut le réarmement et la création de la "Bundeswehr", finalement approuvée par le SPD après de nombreuses tergiversations.

Le rôle du PS et des syndicats

Pour cette restauration, la classe ouvrière malgré tout représentait toujours un obstacle : les syndicats, marqués par le traumatisme du fascisme, opposaient encore une résistance aux lois

d'urgence. Tout en acceptant l'Etat bourgeois, la direction syndicale devait tenir compte de cette volonté de résistance. Le dirigeant du DGB de l'époque, Ludwig Rosenberg, exprimait

cela de manière très imagée :

"Nous sommes contre les lois d'urgence justement parce que nous sommes pour cet Etat. Car il ne faut pas être étonné si des gens qui habitent la maison où quelqu'un s'est récemment pendu sursautent lorsque l'on crie : 'Pendez les lavettes' !"

Comme le montre cette citation de Rosenberg, le

PS et la bureaucratie syndicale n'étaient pas contre l'Etat bourgeois mais ils étaient encore sujets aux pressions des travailleurs à l'égard de mesures émanant de partis bourgeois compromis. Dans les années 60, par exemple, l'expulsion du syndicat des opposants aux lois d'urgence était encore impossible; la bureaucratie devait céder, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.



"L'illustré" en Suisse allemande : "Nos troupes anti-terroristes..."

L'édification de l'Etat fort

Le décret sur les interdictions professionnelles, la légalisation de la censure et finalement, le renforcement de la police dont les effectifs vont à nouveau être augmentés sans grande opposition de 5 000 hommes, représentent un pas supplé-

mentaire vers la restauration de l'Etat fédéral allemand.

Sur le plan international, le rôle des "troupes spéciales" allemandes dénommées GSG9, qui ont réussi à s'installer dans des aérodromes étrangers où atterrirent des avions de la Lufthansa est

tout aussi inquiétant. Sans parler du rôle de la RFA en Afrique du Sud, de ses interventions au Portugal, en France ou en Italie, où le chancelier Schmidt est intervenu pour empêcher une participation des PC au gouvernement.

La justice, pour sa part, n'assume même pas ses propres prétentions "démocratiques". Les procès de Stammheim le prouvent de manière flagrante, puisque, même aux yeux de la bourgeoisie, leurs déroulements

furent tellement incorrects que les défenseurs mandatés d'office par les autorités durent protester et se distancer finalement de toute la procédure. Les réformes de la procédure pénale, récemment introduites, ne visent pas seulement les terroristes. Il faut ajouter à cela les nouvelles lois fédérales sur la police qui vont être mises en place. Elles permettront de légaliser les coups de feu mortels, qualifiés même par la "Frankfurter Rundschau" d'"exécution dans la rue".

Tire de barrage idéologique

Parmi les victimes de cet Etat fort, on peut compter tous ceux qui ont osé s'opposer à une telle évolution. Dans le cas, par exemple, de ces 48 professeurs qui ont signé une déclaration d'allégeance à l'Etat, un seul a osé finalement refuser de la faire, Peter Brückner. Il a perdu immédiatement sa place. Et, par la suite, presque tous les signataires ont démenti avoir souscrit à une telle déclaration qu'ils n'ont signée que sous la menace de se voir licencier.

Nous pouvons aussi citer la répression contre les avocats défenseurs de la RAF.

Nous ne devons pas nous taire lorsque des prisonniers ne peuvent plus choisir leurs défenseurs eux-mêmes, qu'ils sont privés de contacts avec eux, que les avocats ne peuvent obtenir toutes les pièces du dossier ou que des prisonniers — et pas seulement les prisonniers "politiques" — sont coupés totalement du monde extérieur pour un temps indéterminé.

La CDU/CSU (Démocratie-chrétienne) est évidemment particulièrement acti-

ve dans le cadre de la restauration idéologique. Ainsi au congrès de la CDU dans la Hesse, en octobre, le chef du parti de ce Land, Dregger, a fait un plaidoyer pour la restauration de la "communauté nationale" et a attaqué le SPD pour avoir qualifié ce "concept sacré allemand" de lié au nazisme. Pour lui, justement l'action de Mogadiscio a montré que le peuple allemand est uni et que tous ceux qui voudraient représenter des intérêts particuliers ne voulaient en fait que susciter des tensions.

Cette restauration idéologique crée le terrain pour une répression plus discrète peut-être, mais beaucoup plus large, comme les exclusions des syndicats ou la légalisation de la censure.

En dernier lieu, la restauration de l'Etat bourgeois peut être menée à bien surtout grâce à la participation du parti social-démocrate au gouvernement, ce qui amortit la méfiance de la classe ouvrière beaucoup plus que si tout ce processus se déroulait sous un gouvernement démocrate-chrétien.

TERRORISME ET COMMUNISME : précisions

Le communiqué de la section de Lausanne relatif à l'affaire Schleyer-Baader¹⁾, largement diffusé dans une version de l'ATS par la presse, a suscité de nombreuses discussions sur violence et lutte révolutionnaire, sur la caractérisation de la RAF, etc. Le Bureau Politique de la LMR précise ici quelle est la position de l'organisation.

* Nous dénonçons dans notre action la violence quotidienne de la bourgeoisie : viol de ses propres lois (fraude fiscale par exemple), conditions meurtrières de vie imposées aux usagers (circulation automobile) et aux salariés (accidents et maladies au travail), mesures liberticides et répressives, discriminations envers les femmes, les immigrés, les jeunes, licenciements, répression sur le lieu de travail, censure, etc.

* Nous dénonçons par conséquent l'hypocrisie de cette bourgeoisie, qui organise un grand cirque autour de l'affaire Schleyer, mais qui n'a pas marqué la moindre émotion lorsque des Allemands progressistes furent torturés et tués par les militaires argentins; et qui ferment les yeux sur les assassinats froidement perpétrés — à l'encontre de ses propres lois — par certains de ses siens sur la personne de Baader, Ensslin et Raspe; ou qui fait preuve du maximum de "compréhension" à l'égard des chefs d'entreprise responsables

de la mort de travailleurs (voir l'affaire de Mattmark en Suisse).

* Nous dénonçons aussi la politique des directions socialistes qui, par leur collaborationisme avec la bourgeoisie, contribuent à étouffer l'esprit critique de la classe ouvrière et sa volonté de lutte.

* Nous disons que la pratique du terrorisme par un groupe comme la RAF est le produit de cette violence entretenue et distillée par la bourgeoisie, autant que de la démission des socialistes.

* Mais la conception que la RAF se fait de la classe ouvrière allemande et de son rôle est totalement erronée. Elle considère en effet que cette classe ouvrière participe directement à l'exploitation du Tiers-Monde aux côtés de la bourgeoisie et qu'elle n'existe par conséquent plus en tant que classe potentiellement révolutionnaire. D'où, pour la RAF, la justification de mener en Allemagne une lutte anti-impérialiste armée. Aussi ses actions terroristes ne répondent-elles en aucune mesure aux problèmes de la lutte des classes en Allemagne aujourd'hui, au blocage de la lutte du prolétariat allemand. La question centrale est en effet de savoir quelles sont les effets pratiques d'un tel terrorisme.

* Or, la réponse est claire : ces effets sont totalement négatifs. Loin de provoquer un sursaut de la conscience de classe, ces actes terrorisent la population

bien plus que les quelques capitalistes visés. Ils facilitent le renforcement de l'appareil législatif répressif et de l'appareil policier de la bourgeoisie. Les possibilités d'organisation de la classe ouvrière en sont nettement entravées (déjà des menaces d'interdiction se font jour) et la "chasse aux sorcières" ne connaît plus de bornes. Politiquement, ce sont les courants les plus réactionnaires de la CDU qui en profitent et se profilent comme les gardiens de la paix et de la sécurité (Franz-Josef Strauss). L'effet du terrorisme de la RAF est donc très concrètement contre-révolutionnaire, au même titre — mais pour d'autres raisons ! — que la politique des directions social-démocrates.

* Dès lors, si nous condamnons énergiquement le triple assassinat de Stammheim ainsi que les conditions inhumaines de détention et la mise en scène du procès des membres de la RAF, comme nous condamnons en général le système juridico-répressif de la bourgeoisie, nous n'apportons aucune forme d'appui politique à Baader et à ses camarades, dont la ligne et la pratique politiques ont provoqué et provoquent encore les plus profonds dommages pour la classe ouvrière.

* Nous estimons que toute pratique politique qui nie que la classe ouvrière soit le sujet actif du devenir historique et aboutit, sous une forme ou sous une au-

tre, à se substituer à elle, doit être fermement combattue.

* Nous estimons aussi que, tant que le mouvement ouvrier est légal, qu'il dispose des possibilités de s'organiser et de s'exprimer, le terrorisme n'a aucune justification. Par contre, dans des cas d'étouffement du prolétariat par une dictature militaire ou fasciste, en des moments où se joue la survie matérielle du mouvement ouvrier et de ses meilleurs combattants, la résistance par le terrorisme à l'encontre des bourreaux les plus honnis du peuple se justifie.

* Mais en dernière analyse, la seule violence que des révolutionnaires acceptent et dont ils reconnaissent l'importance historique est celle dont fait usage le prolétariat en armes défendant sa révolution contre la bourgeoisie et ses corps armés, et exerçant sa propre justice de classe, c'est-à-dire celle de la majorité de la population salariée.

* L'exercice, par les masses, de cette violence révolutionnaire devant déboucher sur une société sans violence, le communisme étant pour nous précisément l'épanouissement d'une société où les affrontements violents sont devenus inutiles et impossibles.

Le Bureau Politique de la LMR

1) Voir brèche no 169.

A qui appartient le "folklore"?

A l'heure où les pressoirs se remettent de la vendange et où les posters de la fête des vigneronniers atteignent le sommet de leur courbe de vente... A l'heure où les fêtes des vendanges finissent à peine de célébrer l'éternité d'une vendange qui n'a que quelques siècles... A l'heure, enfin, où la grande feuille bourgeoise, 24 Heures¹⁾, s'inquiète de la prochaine disparition de l'Ecole normale dans le canton de Vaud et par conséquent de celle de la formation musicale des instituteurs(trices). (Vous connaissez la valeur éducative de "Sur nos monts quand le soleil... gna... gna... gna..." ?)

N'est-ce pas le moment de s'interroger sur la fonction du folklore dans la vie sociale d'hier et d'aujourd'hui ? Cette question éclaire une autre face des rapports entre la culture et la classe ouvrière que nous avons déjà essayé de cerner à plusieurs reprises.²⁾ L'occasion nous en est fournie par la sortie, début décembre, aux éditions de la Thièle, d'un premier tome de plusieurs centaines de pages, consacré à la chanson populaire en Suisse romande, travail gigantesque accompli par Jacques Urbain. Ce dernier nous a aimablement autorisés à publier quelques extraits de la seconde partie de son introduction. Nous reviendrons, dans un entretien avec l'auteur sur les questions soulevées par le texte qui suit (les titres sont de la rédaction).

QUI EST JACQUES URBAIN ?

Jacques Urbain a pratiqué divers métiers manuels. Mais, autodidacte, passionné de littérature, il a commencé à écrire des poèmes dont le caractère engagé témoignait de son adhésion à la lutte des travailleurs. Citons l'un de ses ouvrages les plus récents, *Le temps des cerises*, poèmes, paru aux Editions La Thièle à Yverdon, en 1975, dont certains sont dédiés à Nazim Hikmet, Pablo Neruda et au peuple chilien. En 1969, à l'occasion du 10ème anniversaire de la mort de Gérard Philipe, il signait un livre-souvenir, véritable mémoire photographique de la

carrière du grand acteur français, diffusé, entre autres par Maspéro, Paris. Il a collaboré, en outre à des disques destinés aux enfants. Membre du Parti du Travail depuis de nombreuses années, il n'en demeure pas moins très critique à l'égard de la politique de son parti, pas seulement dans le domaine culturel; nous aurons l'occasion d'y revenir dans un prochain numéro.

PEUPLE ET FOLKLORE

(Si le terme de folklore a une origine anglaise (folk = peuple et lore = connaissance), la "science" qu'elle suscita, elle, "est une invention de la bourgeoisie romantique"



Jacques et Léa Urbain

(photo D. Vittet)

nous explique, d'emblée Jacques Urbain. Reste à savoir en effet, ajoute-t-il en citant un chercheur critique, s'il "s'agit de la connaissance que nous avons du peuple ou de la connaissance que le peuple a de la nature et du monde"³⁾. Tout ce qui est folklorique n'appartient pas forcément au peuple... Si bien que ces premières remarques concernent les rapports entre peuple et folklore.)

(...) "D'abord, comment déterminer ce que le peuple sait de ce qu'il ne sait pas ? Ensuite, de quelle manière le peuple exprime dans sa vie quotidienne les connaissances que nous lui attribuons souvent arbitrairement ? Naturellement, la première réponse qui nous vient à l'esprit est qu'il faut simplement étudier ses moeurs, ses coutumes, ses usages, c'est-à-dire tout ce qui constitue son folklore. Bien, mais qu'entendons-nous exactement par le mot peuple ? Faut-il le définir d'après son niveau d'inculture ou suivant son statut juridique ? Mais ne serait-il pas plus juste de déterminer quelle est exactement sa fonction sociale et quel est son rôle dans les rapports de production existants ? Mais encore, selon les folkloristes, à quelle couche et à quelle catégorie sociale le peuple appartient-il ? A cette question, William Lémit apporte une réponse sélective : "Ce qu'il faut saisir (...) c'est que le folklore est essentiellement de la campagne"⁴⁾ Ainsi, les folkloristes décrètent que tout ce qui se rattache à l'art et à la tradition populaires est un moyen d'expression spécifique de la communauté rurale. Par conséquent, les populations urbaines sont exclues du concept populaire, du moins dans le vocabulaire folklorique.

"Par rapport au folklore rural, écrit Van Gennep, et au folklore maritime, le folklore ouvrier est relativement pauvre, et d'autant plus qu'ici la Révolution, par la suppression des confréries et corporations, a déterminé une scission définitive"⁵⁾. Cette distinction sociale est renforcée par ce qu'écrivait encore le même Van Gennep : "Le fait essentiel est que, dans le travail industriel fondé sur les sciences mathématiques, mécaniques et physico-chimiques, il ne peut pas être fait appel à la magie, ni au raisonnement analogique, ni au raisonnement par participation avec concomitance, le symbolisme. Aucun ouvrier ne s'imaginerait qu'une incantation magique puisse faire marcher une machine-outil"⁶⁾. Ces précisions de Van Gennep lèvent bien des équivoques concernant d'abord l'appartenance sociale du folklore contemporain constituant principalement un certain mode de vie et d'expression de

caractère rural. Elles démontrent ensuite que la concentration d'un prolétariat industriel ne constitue pas un milieu de folklorisation tel que l'entendent les folkloristes habituellement. Par ailleurs, il est bien acquis que la théorie du folklore, mais surtout la recherche plus ou moins systématique des éléments folkloriques entreprise au XIXème siècle, s'est portée essentiellement sur la communauté rurale, cela d'autant plus que les grandes agglomérations urbaines ne représentaient plus un champ d'investigation utilisable.

FOLKLORE ET HARMONIE SOCIALE

(J. Urbain poursuit en expliquant que les folkloristes du XIXe découvrirent dans les traditions, souvent encore intactes, dans les campagnes, un prétexte à "regretter amèrement l'âge d'or pré-industriel du XVIIIème siècle".)

(...) "Ce qui est frappant dans les enquêtes des folkloristes, du moins pour la plupart d'entre eux, c'est qu'elles présentent le monde rural comme un tout homogène, sans distinction sociale, "sans conflits et sans problèmes, sans soucis et sans malices, où tout le monde se donnait gentiment et rustiquement la main dans une ronde naïve et colorée"⁶⁾. Cette image d'un folklore harmonieux a été artificiellement conservée et restituée afin de détourner certaines catégories rurales des problèmes politiques et pour faire obstacle au développement des idées nouvelles. La vie paysanne était représentée, ornée de toute une mythologie lénifiante, alors que l'économie agraire, de type archaïque et autarcique, basculait dans une économie de marché. L'histoire des luttes de classes dans les campagnes fait clairement apparaître "qu'au début du XXème siècle, l'unité du monde terrien avait vécu"⁷⁾, contrairement aux apparences qui donnent à penser que le paysan était resté indentique à l'imagerie romantique peinte par Gérard de Nerval et George Sand, ainsi que le doyen Bridel, dans le "Conservateur Suisse", au début du siècle. Les folkloristes ont contribué à leur manière à falsifier la réalité, en faisant croire "à un bon vieux temps, à un âge d'or rural archaïque, à un paradis perdu du brave paysan, heureux sur la glèbe comme un poisson dans l'eau"⁸⁾.

(La pénétration capitaliste dans les campagnes, en accroissant la division du travail, a accentué les différenciations sociales et dès lors, se demande J. Urbain, "il aurait été intéressant de savoir si les coutumes et les usages folkloriques étaient ressentis et avaient la même signification pour le propriétaire foncier, que pour l'ouvrier agricole".)

LE PEUPLE EN MARGE DE LA CULTURE

(J. Urbain explique les liens entre le romantisme et l'intérêt pour la vie culturelle du peuple que manifestent les folkloristes du XIXe siècle. Ces derniers, avec leur approche idéaliste et leur aspiration à un retour en arrière de l'histoire, nous ont légué "une vision sélective et totalement fautive de la vie du peuple".)

MOUVEMENT OUVRIER ET FOLKLORE

(Mais la responsabilité du mouvement ouvrier dans cette déformation des "folkloristes" n'est pas moins évidente.)

(...) "Les ambivalences et les contradictions, l'idéalisation et les vertus, les lieux communs et les idées fausses se rapportant à la vie quotidienne, résultent, en partie, d'une part au retard accumulé par l'histoire à reconnaître au peuple sa véritable identification sociale

et, d'autre part, du fait que dans l'histoire du mouvement ouvrier, "les ouvriers agricoles ne sont jamais cités ou ne le sont qu'accessoirement, comme si le prolétariat rural n'existait pas ou n'existait qu'à titre subsidiaire"⁹⁾. On notera dans cette distinction une contradiction évidente : les historiens du monde du travail ont, jusqu'à ces dernières années, concentré leurs recherches sur le prolétariat urbain, tandis que les folkloristes ont, de leur côté, limité leurs observations exclusivement au monde rural."

(J. Urbain souligne alors la place marginale que la vie sociale et culturelle des travailleurs, de la ville comme de la campagne occupa dans les recherches de l'intelligentsia au XXème siècle.)

(...) "Ainsi, ce bon peuple que l'on ne connaissait pas mais qui était partout présent, dans les travaux des champs, dans les ateliers et sur les chantiers, a été au XIXème siècle ausculté sous des angles différents. Idéalisé par une certaine élite, il fut rendu à sa dignité par les utopistes et les matérialistes représentés par les saint-simoniens et les marxistes dont les idées, si elles étaient assez largement répandues dans certains milieux politiques citadins, avaient, en revanche, peu d'influence dans le monde rural. C'est d'ailleurs ce qui explique en partie que la Commune est morte "de n'avoir pas été comprise par les campagnes"¹⁰⁾, et que "l'attention portée par le mouvement ouvrier organisé aux problèmes du monde paysan, fut cependant assez tardive"¹¹⁾..."

(...) "Il ressort de cette division entre la ville et la communauté rurale que le paysan recevait à la campagne une leçon de tradition séculaire, tandis que l'ouvrier recevait à l'atelier une leçon de révolution. Alors que les révolutionnaires ne cessent de proclamer après Saint Just "que le bonheur est une idée neuve en Europe", les folkloristes, pour leur part, restés à l'écart des luttes et des séditions populaires, inventent l'imagerie de l'homme folklorique, démuni, mais heureux, chantant et dansant, célébrant le cycle des saisons et des récoltes, marqué par les rites de passages qui le conduit sagement de la naissance à la mort."

(L'introduction se termine par une mise en évidence des rapports entre le folklore et le pouvoir politique, principalement dans les pays totalitaires qui pratiquent une politique de répression culturelle. En fait, on se sert du passé folklorique pour camoufler le vide culturel du présent, mais aussi comme moyen de normalisation culturelle dans les Etats bourgeois-démocratiques.)

- 1) Cf 24 Heures des 3-4 septembre 1976.
- 2) Cf nos articles sur les Editions d'En-Bas et sur l'Art brut.
- 3) A. Van Gennep : "Manuel de folklore français contemporain", tome 1, p. 7 Paris, 1973.
- 4) W. Lémit : "Le folklore et nous", p. 14, Paris, 1957.
- 5) A. Van Gennep, ibid, p. 56.
- 6) Claude Roy : "Trésor de la poésie populaire française", p. 23, Paris, 1954.
- 7) Ph. Gratton : "Les luttes de classes dans la campagne", p. 26, Paris, 1971
- 8) Claude Roy, idid, p. 22.
- 9) Ph Gratton, ibid, introduction p. 17.
- 10) Ph. Gratton, ibid., p. 25.
- 11) Ph. Gratton, ibid., pp. 24-25.

LA FETE DU G.A.U.



Le 4 novembre, en pleine campagne électorale, le Groupe d'Action Urbanisme de Lausanne a fait salle comble dans les couloirs des Galeries du Commerce. Illustration en images de la dégradation des conditions de logement et de vie urbaine et animation théâtrale se sont succédées dans une dénonciation efficace de la politique des partis bourgeois dans ce domaine. Peu auparavant, le GAU avait remis une pétition de plus de 2 000 signatures contre la démolition des Galeries du Commerce, pour sa remise aux usagers qui en feraient la demande. Fort encouragé par ce succès, le GAU projette d'étendre son action à divers quartiers de Lausanne (Nous y reviendrons).

(photo J. F. Luy)

ARGENTINE : grève quasi générale contre

Martinez De Hoz

l'ami de Brugger et de Celio !



Martinez De Hoz, ministre de l'économie argentin en compagnie de Brugger sur les marches du palais fédéral en 1976.

La plus grande vague de grèves en Argentine depuis le coup d'Etat militaire de mars 76 aura passé presque inaperçue en Europe. Même "Le Monde" n'y a consacré que des entrefilets. Pourtant, il s'agit d'une quasi-grève générale : la grève du secteur public a été suivie par plusieurs dizaines de milliers de travailleurs, bloquant une grande partie du trafic de chemin de fer; l'armée a occupé le métro de Buenos-Aires sans réussir à briser complètement la grève; l'eau et l'électricité ont été coupées dans des régions entières durant plusieurs jours; les PTT et même les pilotes de ligne ont participé à cette vague de grèves précédée de luttes dans le secteur privé, notamment dans l'automobile.

Les grévistes réclamaient des réajustements salariaux de 80 o/o à 120 o/o, compte tenu du fait que les salaires de misère ont encore perdu en un an plus de 60 o/o de leur pouvoir d'achat. En outre, dans le secteur public, les grévistes protestaient contre le plan du ministre de l'économie Martinez de Hoz qui a introduit une politique de réduction ca-

tastrophique des dépenses budgétaires sociales et surtout une diminution draconienne des postes de travail dans le secteur public (plusieurs dizaines de milliers de travailleurs licenciés).

La réaction de la junte militaire a été d'une brutalité sans partage; alors que l'armée a pris le contrôle des syndicats, que le fait de grève peut être puni de peines pouvant aller jusqu'à 10 ans de prison, elle a refusé toute négociation, envoyé la troupe contre les travailleurs, procédé à d'innombrables arrestations suivies de tortures, et lock-outé par milliers les cheminots et les employés du métro.

Martinez de Hoz, inspirateur et exécutant de cette politique, était en Suisse quelques jours avant qu'il n'ordonne cette sauvage répression. Il a été accueilli à bras ouverts par Nello Celio, et les patrons des grandes banques, de Nestlé, d'Alusuisse. C'est la seconde fois qu'il était accueilli en Suisse depuis le coup d'Etat militaire. Au cours de sa première visite (discrète), il avait obtenu des crédits bancaires saluaires pour le régime

militaire menacé de banqueroute et rencontré officiellement le conseiller fédéral Ernst Brugger !

Ce grand propriétaire foncier argentin n'est pas seulement ministre de l'économie de la junte : il est aussi un des grands patrons de l'industrie argentine; il préside notamment plusieurs sociétés contrôlées par les Américains et aussi notamment la Compagnie Italo-Argentina de Electricidad (CIAE), dans laquelle Motor-Colombus (qui construit la centrale de Kaiseraugst) possède une participation. Or, Motor-Colombus est contrôlée par Alusuisse (38,46 o/o) et Brown Boveri. Celio est lui-même membre du conseil d'administration d'Alusuisse !

Nous dénonçons la complicité sanguinaire entre Motor-Colombus et Martinez de Hoz !

Nous exigeons le boycott immédiat du régime militaire argentin, sur tous les plans : diplomatique, commercial, bancaire et industriel !

C. R.

Pour la rupture des relations Suisse-Afrique du Sud !

La montée des luttes des peuples africains en Afrique du Sud, en Namibie et au Zimbabwe (Rhodésie) oblige les pays impérialistes, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale, à prendre leurs distances, même de manière formelle et souvent sans conséquences, avec les régimes racistes de Vorster et de Smith. Le rappel de certains ambassadeurs comme les sanctions votées à l'ONU sont des mesures symboliques concédées aussi par ces pays pour sauvegarder leur "image de marque" face à l'opinion publique mondiale et surtout garder la porte ouverte à de futurs investissements sur les marchés potentiels d'Afrique noire.

C'est ainsi que l'embargo décidé à l'ONU sur le commerce d'armes avec l'Afrique du Sud a un caractère purement démonstratif, sans aucune valeur pratique, le régime raciste de Pretoria ayant largement acquis une autonomie dans la production d'armes grâce au concours de ces mêmes pays impérialistes. Ce qui pourrait faire mal au régime de Vorster, ce sont de réelles sanctions économiques empêchant des investissements et l'afflux de capitaux en Afrique du Sud, qui sont actuellement la bouée de sauvetage pour l'économie de ce pays qui traverse une crise grave.

Le Conseil fédéral ne s'embarrasse pas de mesures, même symboliques, face au développement de la situation en Afrique australe. Il maintient au contraire la garantie accordée aux risques à l'exportation qui facilite et encourage les investissements suisses et ne touche pas à la loi sur la double imposition qui permet d'éviter une double imposition aux revenus des ressortissants et des personnes morales suisses, réalisés en Afrique du Sud même. Or ces investissements suisses viennent au cinquième rang des investissements étrangers en Afrique du Sud; Schmidheiny fait même plus de 10 o/o de ses affaires en Afrique du Sud et le groupe Holderbank plus de 25 o/o de son chiffre d'affaires. Capitalistes et banquiers suisses apportent donc un soutien direct au régime d'apartheid et le Conseil fédéral le facilite par sa politique.



La répression à Soweto

La campagne anti-outspan a pris l'initiative de lancer une pétition qui proteste contre les investissements suisses en Afrique du Sud et qui demande l'abrogation de la loi sur la double imposition. Cette pétition, dans sa forme définitive va être lancée prochainement et elle a d'ores et déjà tout notre soutien. Elle devrait être particulièrement appuyée par le mouvement syndical qui ne doit plus se contenter, comme il l'a encore fait récemment, de protestations verbales ou d'exigences au Conseil fédéral pour qu'il rappelle l'ambassadeur suisse à Pretoria pour consultations. Car de telles mesures ne constituent aucune pression réelle sur le régime Vorster; elles sont même en deçà des recommandations que fait la CEE aux entreprises de ses pays membres sur les conditions de travail dans les entreprises sud-africaines contrôlées par des trusts européens.

Le mouvement syndical suisse doit avancer des revendications précises (libertés syndicales, égalité des salaires et des conditions de travail) dans les entreprises suisses qui investissent en Afrique du Sud, mener une véritable campagne de dénonciation des régimes d'apartheid dans les journaux syndicaux, exiger enfin la rupture des relations économiques entre la Suisse et l'Afrique du Sud. C'est la seule voie possible pour isoler ces régimes et affirmer une solidarité internationale avec le combat des peuples africains d'Afrique du Sud, de Namibie et du Zimbabwe.

V.

TCHECOSLOVAQUIE Procès contre la Charte 77

Mercredi 21 septembre 1977:

L'ouvrier Jan Princ est condamné à 3 mois de prison ferme. Signataire de la Charte 77, il était arrêté début juillet pour "trouble de l'ordre public". Proche du groupe de rock non-conformiste "Plastic People of the Universe" (dont le dirigeant, Ivan Jirous purge une peine de prison de 18 mois), il donnait ce jour-là une soirée musicale privée.

Lundi 26 septembre 1977 :

Ouverture du procès de Vladimir Lastuvka (ingénieur) et Alès Machacek (agronome) arrêtés en janvier dernier pour avoir distribué le texte de la Charte 77 dans des usines de Bohême du Nord.

Ils seront chacun condamnés à 3 ans et demi de prison ferme pour "subversion" et "crime contre la République". Aucun des deux n'avait signé la Charte 77. Selon l'AFP, on aurait trouvé à leur domicile des revues publiées dans l'émigration et un duplicateur. La preuve est faite, il s'agit là d'un complot !!

Mardi 18 octobre 1977 :

Instruit depuis de nombreux mois, repoussé à diverses reprises, débute dans un climat de malaise le procès intenté à Ota Ornest (directeur de théâtre), Jiri Lederer (journaliste), Frantisek Pavlicek

(écrivain) et Vaclav Havel (dramaturge).

Prévu pour durer 3 jours, c'est le lendemain déjà que les sentences tombent. Ce procès est en effet le premier à toucher des portes-parole de la Charte 77, personnalités de l'opposition, ex-dirigeants du "Printemps de Prague", intellectuels internationalement connus. De façon plus marquante encore que dans les précédents procès, la bureaucratie s'est entourée de multiples "précautions", et jusque dans sa forme ce sont les grandes purges staliniennes des années 50 qu'il rappelle. Ota Ornest (le seul des accusés à n'avoir pas signé la Charte aurait "avoué", ce qui lui vaut la plus lourde peine de prison, de toute évidence ces "aveux" démontrent la "culpabilité" de ses co-accusés. Le tour est joué.

Leur crime ? "Subversion" et "atteinte aux intérêts de la République" pour Ota Ornest (3 ans et demi de prison ferme) et Jiri Lederer (3 ans de prison ferme), "préparatifs en vue de subversion" et "atteinte aux intérêts de la République à l'étranger", Frantisek Pavlicek (17 mois avec sursis) et Vaclav Havel (14 mois avec sursis).

Et eux aussi, ils s'étaient contentés

d'exiger l'application des lois de leur pays en matière des Droits de l'Homme...

Cette mascarade de procès est un aveu d'échec pour les autorités tchécoslovaques. Il révèle que près de 10 ans après l'invasion militaire la politique de normalisation a manqué son objectif principal : légitimer le pouvoir mis en place en 1968 par les occupants.

Mais ce procès est aussi un signal d'alarme. De nos protestations ou de notre passivité dépend le sort d'autres accusés potentiels. Il est temps que ceux qui disent combattre pour les droits démocratiques comprennent que ce combat ne se limite pas aux frontières du monde capitaliste. De ce point de vue, il est évident que le silence affiché par les partis communistes, les "euro-communistes" — les plus puissants — au premier chef, accroît la marge de manoeuvre de la bureaucratie. Leur logique ? Celle de la diplomatie bourgeoise : "non-ingérence dans les affaires intérieures d'un pays étranger". Leur réaction se limite en effet à la publication du communiqué de protestation de l'Humanité dont le rédacteur a été empêché d'entrer en Tchécoslovaquie pour couvrir le procès.